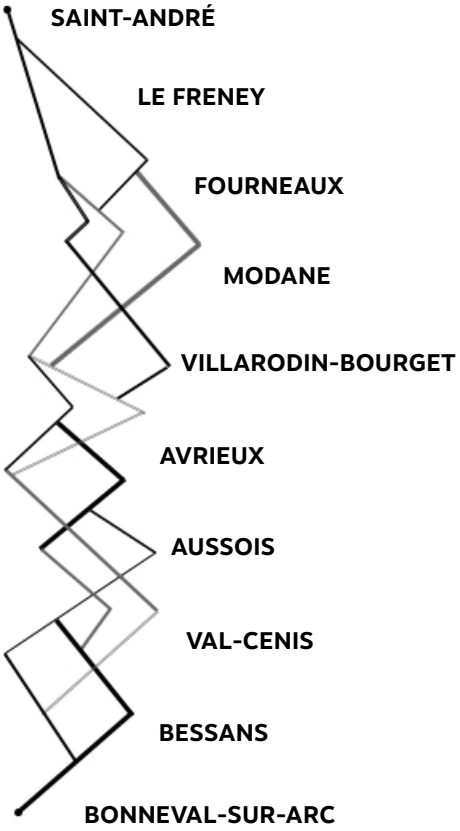

COMMUNAUTE DE COMMUNES
HAUTE MAURIENNE VANOISE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

HAUTE MAURIENNE VANOISE

SOMMAIRE

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT 4

LE TERRITOIRE 5

LES ÉLUS DE LA CCHMV

Le Bureau communautaire 6

Le Conseil communautaire 7

LES SERVICES CCHMV ET CIAS HMV 8

LES ENJEUX DE DEMAIN 10

FINANCES 12

RESSOURCES HUMAINES 16

LA MAISON CANTONALE 18

MOYENS GÉNÉRAUX 19

COMMUNICATION 20

Votre **CCHMV** 22

TOURISME

Une stratégie pour HMV 23

Activités de Pleine Nature 25

Valorisation Touristique du Patrimoine 26

Mobilité 28

Taxe de séjour 29

Office de Tourisme Haute Maurienne Vanoise 30

Syndicat Mixte Thabor Vanoise 31

ARTISANAT - COMMERCE - INDUSTRIE

Animation économique 33

Politique Locale du Commerce 34

Foncier et Immobilier économique 35

TECHNIQUE - AMÉNAGEMENT

Aménagement & Transition écologique 36

Filière bois-énergie 37

Bâtiments & Infrastructures 38

Assainissement collectif 39

CULTURE - LOISIRS - HABITAT

Culture 40

Loisirs 41

Habitat 42

Votre **CIAS HMV** 44

INSERTION - SOLIDARITÉ 45

ENFANCE-JEUNESSE 46

PERSONNES ÂGÉES

Résidence Pré Soleil 48

CUISINE CENTRALE 49

Rapport d'Activités 2022 de la CCHMV et du CIAS HMV
Directeur de la publication : Maurice Bodecher
Conception-réalisation : Camille Haulet, Service Communication CCHMV - CIAS HMV
Imprimeur : Rotimpres
Crédits photos / illustrations : CCHMV, CIAS HMV, Office de Tourisme OTHMV, freepik.com, pixabay.com, Adobe.
Dépot légal : à parution.
Tous nos remerciements aux élus et aux services de la CCHMV et du CIAS qui ont contribué à la réalisation de ce document.

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Nous sommes heureux de vous présenter le Rapport d'Activités 2022 de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise et de son Centre Intercommunal d'Action Sociale. Ce document relate une année d'actions et de projets de l'intercommunalité pour le territoire Haute Maurienne Vanoise et ses habitants.

Enfance et jeunesse, parentalité, prévention, personnes âgées, tourisme, culture, loisirs, habitat, commerce, artisanat et industrie, zones d'activités économiques, mobilité, transition écologique, assainissement... Nos services, guichets et permanences sont dévolus au développement du territoire et à son attractivité, à l'épanouissement des populations. Vous allez le découvrir dans les pages qui suivent.

Pour faire fonctionner cette intercommunalité, 29 élus représentant les dix communes du territoire se réunissent régulièrement en bureaux, en conseils communautaires et individuellement ou collectivement avec les services. Ils étudient les dossiers du moment, font des propositions, prennent des décisions, votent les budgets (6 pour la CCHMV et 2 pour le CIAS HMV en 2022), favorisent le développement économique, social et culturel. Ils élisent les membres du conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS HMV), qui développe notamment la politique et les actions autour de l'enfance/jeunesse et des personnes âgées.
En conseil communautaire, sur l'année 2022, 157 délibérations ont été adoptées par les élus de Haute Maurienne Vanoise.

Pour mettre ces décisions en application et les faire vivre, la CCHMV et le CIAS emploie 94 personnes (titulaires et contractuels). C'est presque autant de métiers exercés, dont près des deux tiers sont affectés aux services à la population, notamment à travers son Centre Intercommunal d'Action Sociale.

La Maison Cantonale est le siège de notre intercommunalité et de son administration et c'est aussi le cœur battant de nos services publics et de France Services, où tous les jours des habitants viennent au contact des agents, pour des renseignements, remplir un dossier de demande de permis de conduire ou de création d'une carte grise, vérifier et actualiser un parcours retraite, un dossier Pôle Emploi, poser des questions sur leur impôt, faire avancer un dossier CAF ou d'Assurance Maladie,

de MSA, ou venir chercher des éclairages juridiques ou de justice. C'est aussi le lieu de permanences très suivies relatives à l'habitat (SOLIHA - ASDER), l'emploi, la Mission locale jeunes, la conciliation de justice.

Le développement de France Services dans nos intercommunalités, consécutif à la dématérialisation de services publics de l'Etat sur les territoires, mais également la montée en puissance opérationnelle de nos compétences ont conduit à la restructuration du rez-de-chaussée de la Maison Cantonale et à son agrandissement sur l'espace de la petite placette qui lui était contiguë.

La nouvelle Maison Cantonale est plus fonctionnelle et moins énergivore, mais surtout, avec cette extension, nous allons améliorer les flux de visiteurs et des agents dans les locaux, et optimiser l'accueil de tous.
L'autre objectif est de profiler la Maison Cantonale dans l'évolution du quartier de la Gare, laquelle est inscrite dans le dispositif Petites Villes de Demain.
Cette extension accueillera également l'Espace Propriétaires du territoire, dévolu au domaine de l'habitat et de l'immobilier.

L'inauguration officielle se fera en septembre, mais l'accueil de la Maison Cantonale déplacé en gare durant les travaux rejoint l'extension courant mai. C'est votre Maison Cantonale, venez la (re)découvrir !

Je vous invite à lire ce document, il est la « photographie » d'une année d'action de la CCHMV et du CIAS HMV sur le territoire, et je vous en souhaite une bonne lecture.

Christian SIMON
Président de la CCHMV

Le territoire

8 860
Habitants

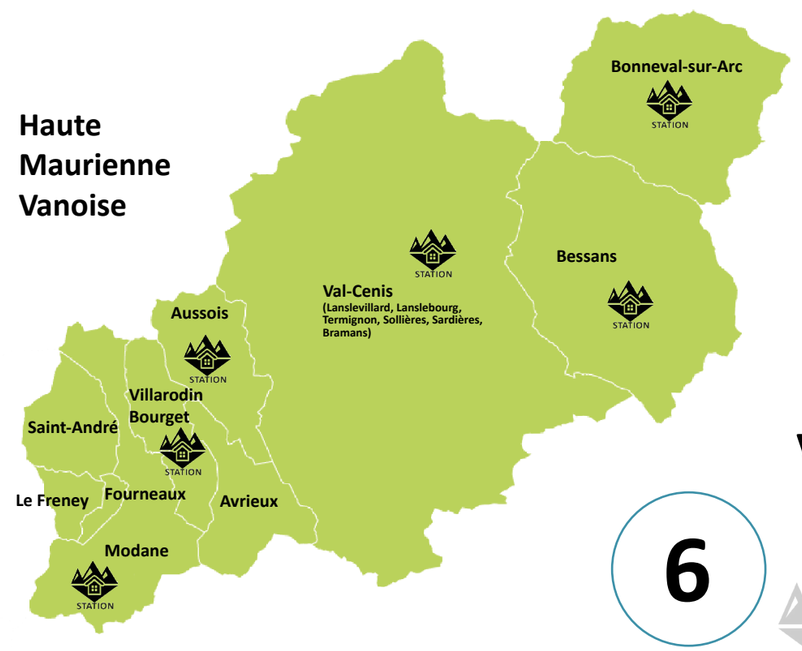

10
Communes

17
Villages

6
Stations de ski

En Haute Maurienne Vanoise
87%
Des revenus captés par le territoire sont d'origine touristique

Obligation règlementaire inscrite dans le Code de l'Action Sociale et des Familles, l'analyse des besoins sociaux a été finalisée en septembre 2022 par le CIAS HMV.

Quelques tendances qui se dégagent sur le territoire :

- Un territoire qui vieillit et une population qui diminue
- Une baisse du nombre de ménages (4 033) depuis 2008
- Un faible taux de chômage moyen : 4,9% (11,5 niveau régional) mais des disparités selon les communes
- Des emplois exposés à la précarité (1/3 salariés en contrats instables – 22% des actifs à temps partiel) et peu diversifiés mais des revenus moyens satisfaisants
- Logement : 65% de ménages propriétaires (58% niveau régional) mais des difficultés d'accès au logement (prix, visibilité des offres)
- Pour les -50 ans : diversification des activités et Habitat Logement = thèmes prioritaires à traiter pour l'avenir de la HMV
- Environnement/ Cadre naturel/ Paysages = l'atout n°1 du territoire pour ses habitants
- Des enjeux croissants cités autour du maintien des services publics, de santé/soins – de la mobilité/des transports

Retrouvez le rapport complet et tous les aspects de la démarche sur notre site internet (résultats par communes, analyse de données statistiques, enquête auprès de la population,...) : *www.cchautemaurienne.com/analyse-des-besoins-sociaux*

Les élus

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire est l'organe exécutif de l'établissement. Il prépare et exécute les décisions du conseil communautaire, avec l'appui des services. Il est composé de 11 membres : le président, 8 vice-présidents et 2 conseillers délégués. Il se réunit un mercredi sur deux, et avant chaque conseil communautaire, à 17h, soit à Modane, soit à Val-Cenis Termignon. Les maires du territoire non-membres du bureau sont invités à participer à chaque séance. Ces séances ne sont pas ouvertes au public.

LE PRÉSIDENT

Christian SIMON
Président du CIAS HMV et de la CCHMV
Conseiller municipal délégué Modane

LES VICE-PRÉSIDENT.ES

Jérémy TRACQ
Développement économique
Maire de Bessans

François CHEMIN
Assainissement, eau, Commission d'Appel d'Offres (CAO) et Commission Délégation de Service Public (DSP)
Maire de Fourneaux

Jean-Claude RAFFIN
Finances et RH
Maire de Modane

Nathalie FURBEYRE
Tourisme et Activités de Pleine Nature
2ème adjointe Val-Cenis

Maurice BODECHER
Culture et Communication
1er adjoint Aussois

Yann CHABOISSIER
Pôle d'échanges multimodal (PEM)
Président de l'Office de Tourisme HMV
1er adjoint Modane

Jean-Marc BUTTARD
Action sociale
Vice-président du CIAS HMV
Maire d'Avrieux

Eric FELISIAK
Mobilité
3ème adjoint Val-Cenis

LES CONSEILLERS / CONSEILLÈRES DÉLÉGUÉ.ES

Erica SANDFORD
Développement durable et Environnement
2ème adjointe Modane

Stéphane BECT
Habitat et Immobilier
1er adjoint Villarodin-Bourget

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire regroupe 29 élus représentants les 10 communes de la CCHMV. Il est l'organe délibérant de la CCHMV. Il se réunit chaque 1er mercredi du mois, à 20h30, au siège de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise. Les séances sont publiques.

AUSSOIS
(2 délégués)

Stéphane BOYER

AVRIEUX
(2 délégués)

Christian SACCHI

BESSANS
(2 délégués)

Denise MELOT

BONNEVAL-SUR-ARC
(1 délégué, 1 délégué suppléant)

Marc KONAREFF

FOURNEAUX
(2 délégués)

Maryvonne ROBIN

LE FRENEY
(1 délégué, 1 délégué suppléant)

Roland AVENIÈRE

MODANE
(9 délégués)

Natacha BRENIER

Humberto FERNANDES

Laure MAURETTE

Karin THEOLIER

Thierry THEOLIER

SAINT-ANDRÉ
(2 délégués)

Christian CHIALE

VAL-CENIS
(6 délégués)

Jacques ARNOUX

François CAMBERLIN

Christian FINAS

Jacqueline MENARD

VILLARODIN-BOURGET
(2 délégués)

Gilles MARGUERON

Les services

Organigramme

C C H M V

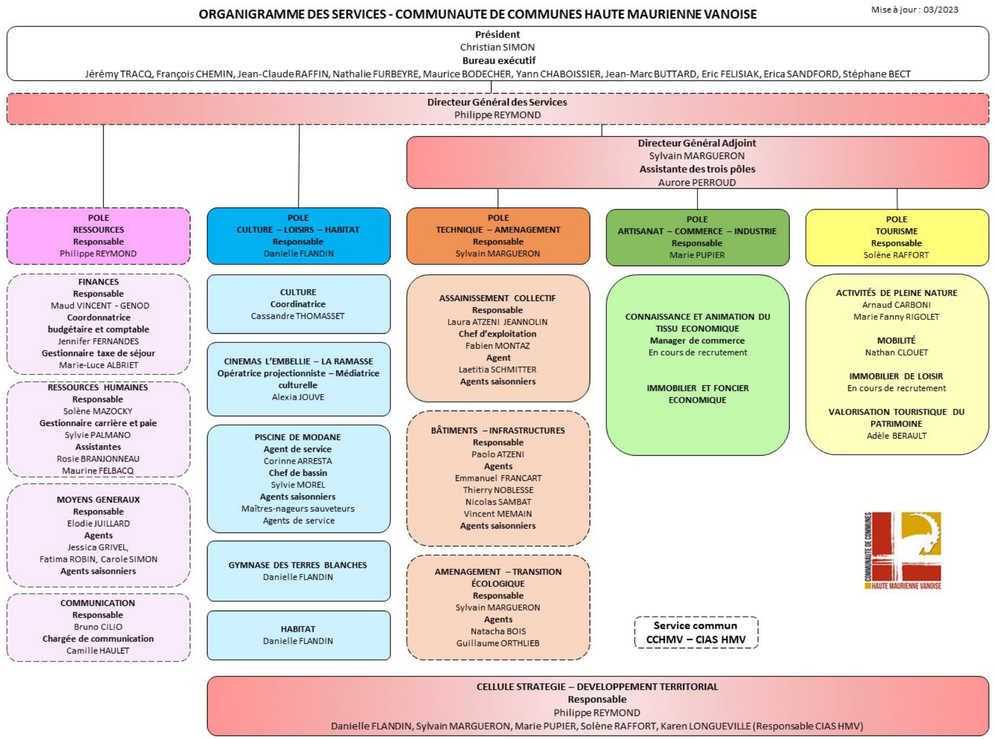

Organigramme

C I A S H M V

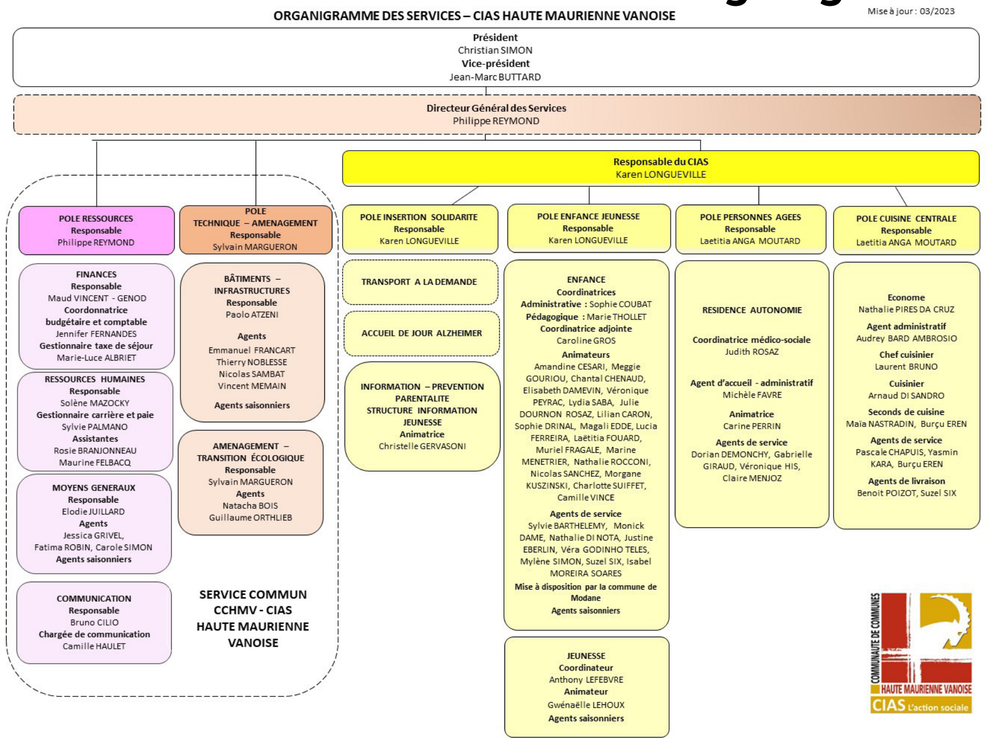

Les enjeux pour demain

ECCHO 2030

ECCHO 2030 ! c'est une démarche de développement territorial dans laquelle s'est engagée la Haute Maurienne Vanoise en décembre 2020 pour envisager et œuvrer à son avenir…

Au lancement de la démarche, des constats ont été identifiés et quantifiés concernant le territoire HMV. Ils sont les suivants :

- L'activité de la Haute Maurienne Vanoise est essentiellement touristique :
  87% des revenus captés par le territoire, en provenance de l'extérieur, donc une dépendance très forte au tourisme.
  + : activité forte, création d'emplois, chômage faible = économie boostée.
  - : déséquilibre de l'activité économique, précarité, forte consommation de ressources, pression environnementale

- Le potentiel de captation de richesse est immense grâce au tourisme (6 fois plus important que la moyenne nationale).
- Les activités autres que le tourisme sont déficitaires (tendance à la baisse depuis 50 ans).
- L'éloignement du territoire et la faiblesse des liens avec l'Italie font qu'il y a peu de personnes qui travaillent à l'extérieur et vivent (donc dépensent) en Haute Maurienne Vanoise.
- Il y a une forte évasion de la consommation des habitants du territoire vers les territoires voisins (beaucoup de personnes travaillent sur le territoire et n'y résident pas, faible propension locale à consommer).

- Le niveau de vie du territoire est moyennement élevé, il y a une forte précarité des emplois (33,2% contre 15% au niveau national), la pauvreté reste relativement importante (14,9% contre 12,7% au niveau régional), en clair : moins de pauvres, mais les pauvres sont plus pauvres qu'ailleurs.
- L'impact de la crise sanitaire a été plus fort que sur des territoires similaires.
- Le territoire fait face à une baisse de la population active.

Face à ces constats, des enjeux ont emergé pour l'avenir du territoire :

- Pérenniser l'activité touristique en préservant notre territoire d'exception, dans un contexte de crise durable (énergétique, sociale, écologique, sanitaire) ;
- Stimuler les autres secteurs d'activités en créant des ponts avec le secteur touristique ;
- Favoriser l'installation, l'intégration et le maintien en Haute Maurienne Vanoise ;
- Développer la consommation locale (résidents permanents, résidents secondaires et vacanciers) ;
- Oeuvrer pour la coopération au sein du territoire et avec les territoires voisins.

Envie d'en savoir plus sur le sujet ? C'est par ici !

ECCHO 2030
LA STRATÉGIE DE NOTRE TERRITOIRE

Des temps forts sont organisés regroupant élus communaux et intercommunaux et équipes techniques des collectivités afin de **définir collectivement le modèle souhaitable pour le territoire à horizon 2030**. Dans l'optique de garantir au territoire **une attractivité et un dynamisme durables**, les champs d'intervention sont nombreux : mobilités, logement, tourisme, diversification économique, énergies renouvelables, coopération intercommunale, … Une fois le modèle de développement souhaitable choisi, les prochaines étapes seront de **définir une stratégie** pour atteindre le modèle de développement souhaité, et enfin de **concevoir collectivement les actions à mettre en oeuvre et engager le passage à l'action.**

VISION TOURISME À HORIZON 2030

C'est l'ambition humaine, économique et environnementale du territoire en lien avec les aspirations de la société d'aujourd'hui.

Haute Maurienne Vanoise sera une **destination de tourisme alpin à la pointe du développement durable**. Elle permettra aux visiteurs d'accéder, hiver comme été mais aussi au printemps et à l'automne, à un **territoire d'exception** façonné par les choix tout à la fois audacieux et plein de sagesse des générations précédentes, et soudé autour des mêmes enjeux pour l'avenir. En lien avec la démarche Eccho 2030, il s'agit de **pérenniser les forces vives** du territoire et de **permettre à toutes les générations de vivre sur un territoire habitable et attractif**, **d'agir collectivement** par le biais de l'éducation et de la solidarité, et **d'être agiles** face aux incertitudes climatiques et sanitaire, face à la transition écologique et face à l'ultra-compétition des destinations touristiques.

Ce **territoire d'exception** met en valeur tout ce que la montagne a à offrir : le ski mais aussi les expériences outdoor et culturelles. L'environnement, **cadre de vie et d'expériences touristiques**, aura été préservé, la permanence de l'emprise du bâti sera **le témoin du respect des populations locales vis-à-vis de leur territoire et une marque réelle d'authenticité.** Pour cheminer vers cette vision, la stratégie s'appuie tout naturellement sur des principes transversaux : le **développement durable,** la **compétitivité de notre destination, l'innovation touristique,** la **culture et** la **responsabilité sociale,** le **travail dans le cadre d'une méthodologie rigoureuse.**

MOBILITÉ

La mobilité est un enjeu prépondérant pour l'avenir des territoires de montagne, car elle représente le plus gros poste du bilan carbone. La voiture individuelle est reine, que ce soit pour venir en vacances à la montagne, ou pour se déplacer sur le territoire. Pourtant, les tendances sociétales montrent que les urbains adoptent progressivement de nouvelles pratiques pour se déplacer. Et si nous aussi, nous apprenions à nous déplacer autrement ? Et si nous proposions à nos vacanciers des solutions de mobilité renouvelées ? Les priorités identifiées pour la mobilité en HMV à horizon 2030 sont les suivants :

- Maintenir la gare de Modane ;
- Favoriser la mobilité durable des actifs ;
- Favoriser la mobilité durable des vacanciers ;
- Favoriser la mobilité durable des scolaires ;
- Faciliter la mobilité des publics les plus fragiles ;
- Travailler sur les changements de comportements ;
- Continuer à organiser la desserte des sites emblématiques ;
- Faciliter le parcours usager ;
- Favoriser la transition des parcs de véhicules ;
- Mettre en place une politique tarifaire et une billettique adaptées pour tous.

SOBRIÉTÉ

Le développement économique, c'est bien, mais en préservant notre environnement exceptionnel, c'est encore mieux. C'est là le second pilier de l'engagement de la Communauté de communes HMV pour le développement de son territoire : un objectif global de sobriété énergétique, réduction des coûts, etc. qui passe notamment par une rénovation énergétique de son patrimoine.
La maîtrise de l'énergie est un acte important de la CCHMV. De nombreux bâtiments communautaires ont ainsi fait l'objet de diagnostics énergétiques, de travaux d'isolation et de maîtrise de la consommation d'énergie depuis quelques années. Plus conséquent encore, le développement d'une filière bois-énergie, en circuit court, qui alimente en chaleur les bâtiments de la Communauté de communes par des chaufferies bois-énergie.

Finances

45 239 504 €
Montant total des **dépenses** réalisées en 2022

48 375 907 € [1]
Montant total des **recettes** réalisées en 2022

9.4 Millions d'euros de capital restant dû au 31/12/2022 de dette sur le budget principal et assainissement

6 Budgets pour la CCHMV et
2 Budgets pour le CIAS HMV

4 975 Mandats (dépenses payées) et
2 274 Titres (recettes encaissées) réalisés par le service en 2022

47 Services existants au sein des 2 structures CCHMV et CIAS HMV sont gérés de façon analytique

M57[2] **:** En janvier 2022, suite à la proposition de la comptable publique qui considérait la CCHMV comme la plus avancée en terme de qualité comptable et de travaux de fiabilisation de l'actif, la CCHMV s'est portée volontaire pour être collectivité pilote du territoire pour un passage anticipé à la nouvelle nomenclature comptable M57, 2 ans avant l'obligation légale.

Données = dépenses de fonctionnement et d'investissement du compte administratif (CA) 2022.

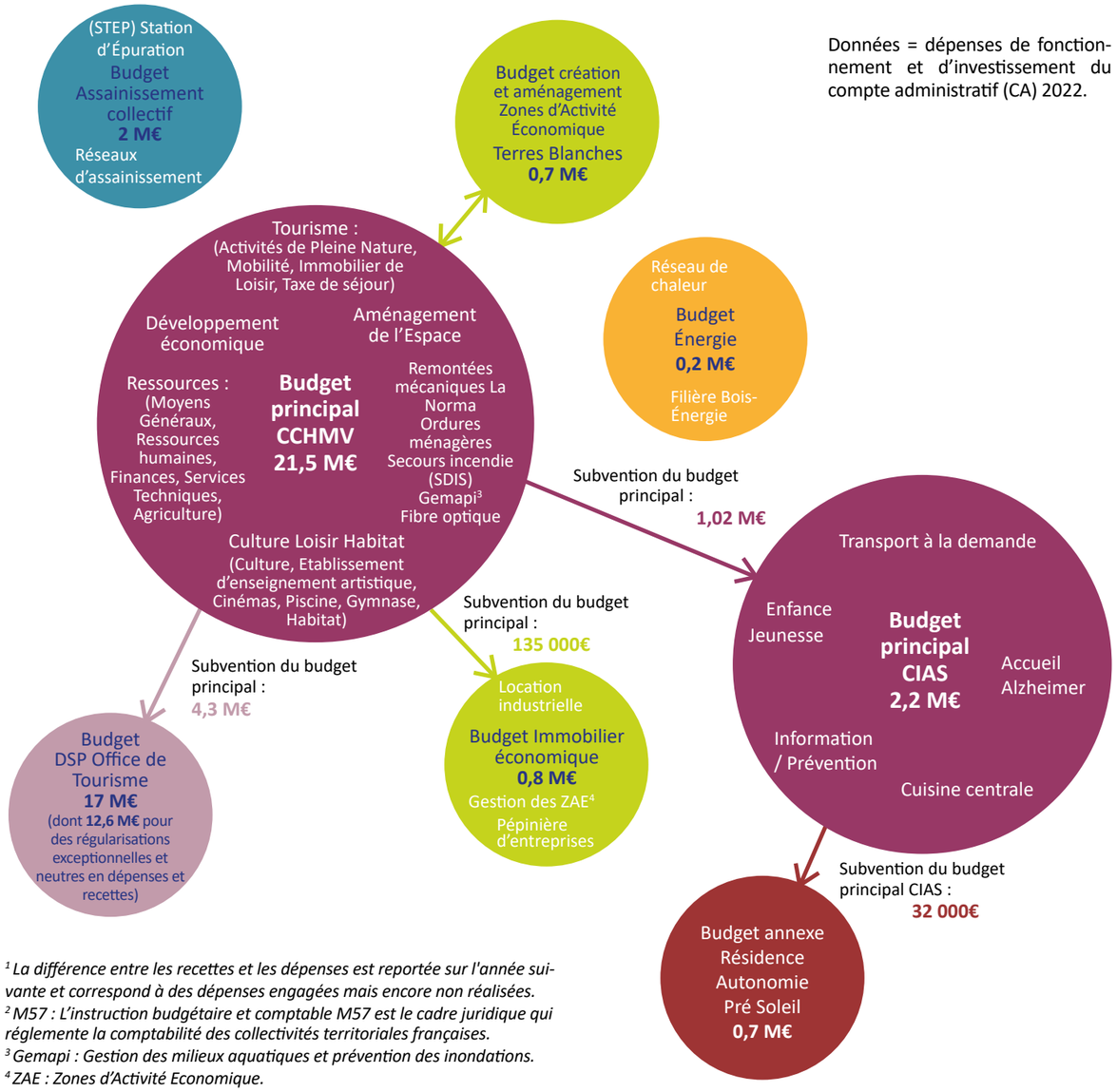

[1] La différence entre les recettes et les dépenses est reportée sur l'année suivante et correspond à des dépenses engagées mais encore non réalisées.
[2] M57 : L'instruction budgétaire et comptable M57 est le cadre juridique qui réglemente la comptabilité des collectivités territoriales françaises.
[3] Gemapi : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.
[4] ZAE : Zones d'Activité Economique.

COMMENT LA CCHMV RÉPARTIT-ELLE SES DÉPENSES ?

Répartition des dépenses principales de fonctionnement de la CCHMV
sur 100€ de recettes de fonctionnement du budget principal (Dépenses 2022)

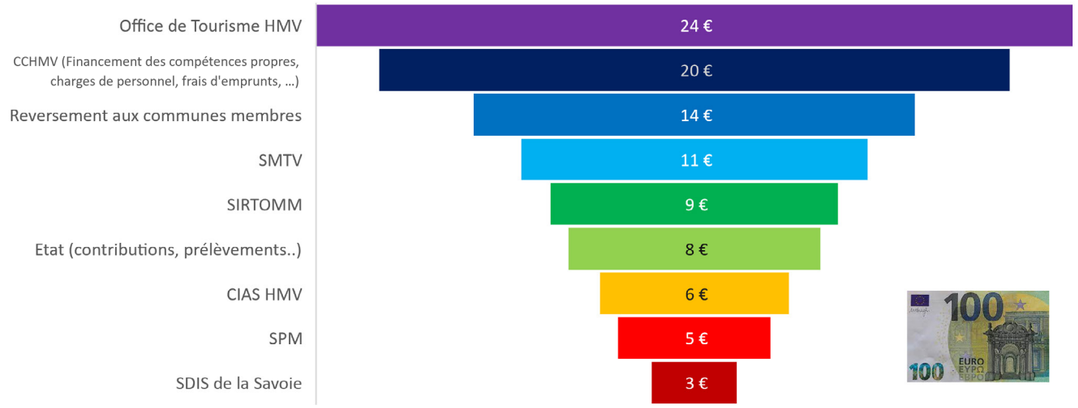

LES CONTRIBUTIONS VERSÉES EN 2022 PAR LA CCHMV

- À l'Office de Tourisme HMV : 4 377 699€
- Au Syndicat Mixte Thabor Vanoise (SMTV) : 1 981 220€
- Au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) : 1 020 000€
- Au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM) : 1 659 323€
- Au Groupement Intercommunal de Développement Agricole (GIDA) : 65 000€
- Au Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) :
  - Contribution générale : 174 322€
  - GEMAPI : 443 169€
  - Établissement d'Enseignement Artistique - Site HMV (EEA) : 138 785€
- Au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) : 487 546€
- À la commune de Bessans pour la gestion du centre permanent de biathlon HMV : 25 000€
- Aux 10 communes membres via la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) : 2 499 874€
- Au Fond National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : 828 897€
- Contribution au Redressement des Finances Publiques (CRFP) : 484 544€

« La partie, la plus importante, de notre budget est directement affectée à d'autres structures :
- *contributions vers des collectivités : SPM, SMTV, SIRTOMM, SDIS ;*
- *solidarité aux communes du territoire : DSC ;*
- *retours financiers au profit de l'État.*

Le reste est dédié aux actions communes correspondant à nos compétences développées dans ce document : tourisme (OT et en interne), transports, CIAS … »

Jean-Claude Raffin, VP Finances et RH

BUDGET PRINCIPAL CCHMV 2022

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	18 660 277 €	19 969 788 €	1 309 510 €	1 807 423 €	3 116 934 €
INVESTISSEMENT	2 907 167 €	3 337 223 €	430 056 €	- 420 261 €	9 795 €
RESTES À RÉALISER 2022	1 101 970 €	970 322 €	**+ 2 995 081 €** Résultat après financement des restes à réaliser		

BUDGET ASSAINISSEMENT 2022

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	1 190 927 €	1 361 686 €	170 760 €	38 421 €	209 180 €
INVESTISSEMENT	777 815 €	1 560 825 €	783 010 €	132 619 €	915 629 €
RESTES À RÉALISER 2022	536 087 €	196 065 €	**+ 784 787 €** Résultat après financement des restes à réaliser		

BUDGET IMMOBILIER ÉCONOMIQUE 2022

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	171 761 €	393 845 €	222 083 €	9 408 €	231 492 €
INVESTISSEMENT	663 139 €	1 122 288 €	459 149 €	- 340 281 €	118 867 €
RESTES À RÉALISER 2022	424 925 €	201 000 €	**+ 126 434 €** Résultat après financement des restes à réaliser		

BUDGET ÉNERGIE 2022

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	194 493 €	241 226 €	46 733 €	23 327 €	70 060 €
INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

BUDGET DSP OFFICE DE TOURISME 2022

Haute Maurienne Vanoise	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	16 979 184 €	16 880 995 €	- 98 189 €	98 189 €	0 €
INVESTISSEMENT	5 454 €	6 458 €	1 004 €	- 415 €	589 €

BUDGET ZAE TERRES BLANCHES 2022

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	421 850 €	421 850 €	0 €	0 €	0 €
INVESTISSEMENT	302 533 €	302 533 €	0 €	0 €	0 €

BUDGET PRINCIPAL CIAS 2022

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	2 215 843 €	2 187 705 €	- 28 139 €	109 875 €	81 737 €
INVESTISSEMENT	25 544 €	99 655 €	74 111 €	- 56 989 €	17 121 €
RESTES À RÉALISER 2022	9 748 €	12 500 €	**+ 101 610 €** Résultat après financement des restes à réaliser		

BUDGET RÉSIDENCE AUTONOMIE PRÉ SOLEIL 2022

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	695 122 €	654 369 €	- 40 752 €	72 179 €	31 427 €
INVESTISSEMENT	28 393 €	35 460 €	7 067 €	55 296 €	62 363 €
RESTES À RÉALISER 2022	13 544 €	0 €	**+ 80 246 €** Résultat après financement des restes à réaliser		

TAXES 2022 : Taux identiques à l'année précédente

Taxe foncière propriétés bâties	Taxe foncière propriétés non bâties	Cotisation foncière des entreprises	Taxe d'habitation sur les résidences secondaires
11.31 %	96.58 %	19.06 %	8.09 %

RESSOURCES HUMAINES

Composé de 3 agents à temps complet et temps partiel : Responsable du service, gestionnaire carrière/ paie ainsi qu'une assistante, le service Ressources humaines est commun à la CCHMV et au CIAS HMV.

FAITS MARQUANTS 2022

- Décision de création d'un Comité Social Territorial (CST) commun entre la CCHMV et le CIAS HMV
- Organisation des élections professionnelles, scrutin le 08 décembre 2022
- Organisation d'une journée de cohésion CCHMV - CIAS HMV
- Evolution de l'organigramme des services de la CCHMV avec la création des 3 pôles : Technique - Aménagement, Artisanat - Commerce - Industrie et Tourisme
- Mutualisations : Soutien technique auprès des services Eau potable des communes de Modane et d'Aussois dans le cadre de conventions de prestation de services

PERSPECTIVES 2023

- Installation du Comité Social Territorial (CST) commun entre la CCHMV et le CIAS HMV
- Actualisation des Lignes Directrices de Gestion des deux structures
- Accompagnement et formation des encadrants des deux structures autour d'ateliers thématiques
- Mise en place pour les agents du CIAS HMV d'un logiciel de gestion du temps (pôles Personnes âgées, Cuisine centrale et service Enfance)
- Mise à jour du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL COMMUN

Un CST commun a été créé en 2022 pour maintenir et développer un dialogue social de proximité et poursuivre le travail collaboratif mené avec les agents sur les thématiques RH.

Une nouvelle instance : le CST

Créé par la loi de transformation de la fonction publique de 2019 dans un souci de simplification : pas d'hésitation sur l'instance à saisir

ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION DES ENCADRANTS AUTOUR D'ATELIERS

Une journée source en fin d'année s'est articulée autour de différentes thématiques : dynamisation du collectif, management des individualités, ... Le but étant de responsabiliser les encadrants (relation hiérarchique et fonctionnelle), de favoriser leur implication dans la gestion des ressources humaines, de développer leur connaissance concernant les activités des autres pôles ou services, et de leur proposer un accompagnement adéquat dans un objectif de professionnalisation. Des ateliers seront organisés en 2023.

> « *Notre structure avec plus de 90 personnes est devenue un employeur important du territoire. La création d'un CST favorise la gestion locale et les rencontres régulières avec les représentants du personnel.* »

Jean-Claude Raffin, VP Finances et RH

ACTUALISATION DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION (LDG)

L'une des innovations de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 dite de transformation de la Fonction Publique consiste en l'obligation pour toutes les collectivités territoriales et établissements publics de définir des LDG. Celles-ci ont pour but de déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, et fixer des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels. Elles ont comme objectifs de renouveler l'organisation du dialogue social grâce à une approche plus collective, de développer les leviers managériaux pour une action publique plus réactive et efficace, de simplifier et garantir la transparence et l'équité du cadre de gestion des agents publics, de favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles, et de renforcer l'égalité professionnelle dans la Fonction Publique. Elles constituent le document de référence pour la Gestion des Ressources humaines de l'établissement.

Journée de cohésion le mercredi 22 juin 2022 à la Redoute Marie-Thérèse, imaginée dans le but de renforcer l'interconnaissance entre les structures et les services.

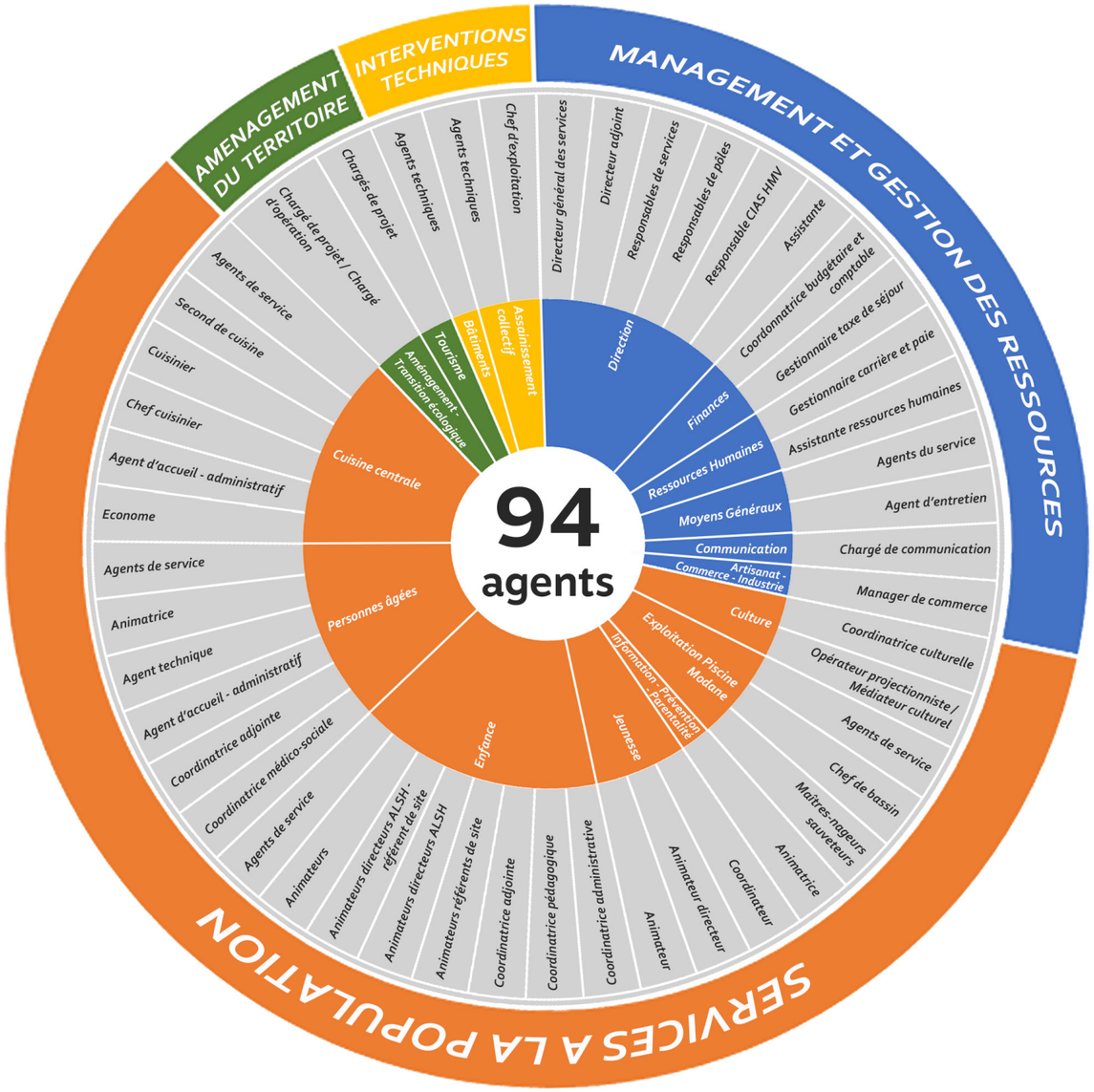

CHIFFRES CLÉS

Effectifs au 1er décembre 2022 (CCHMV)

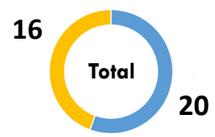

Agents fonctionnaires

Effectifs au 1er décembre 2022 (CIAS HMV)

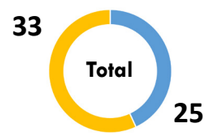

Agents contractuels

Répartition des agents par catégorie (CIAS et CCHMV)

A = fonctions de conception, de direction et d'encadrement
B = fonctions d'application et de rédaction
C = fonctions d'exécution

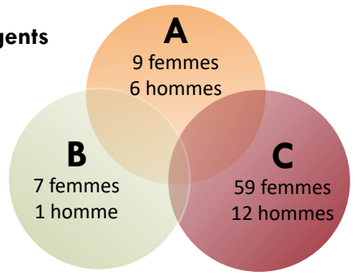

Répartition des effectifs (titulaires et contractuels CIAS et CCHMV)

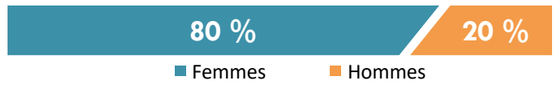

Répartition femmes / hommes / filière (CIAS et CCHMV)

La Maison Cantonale

L’extension et le réaménagement de la Maison Cantonale

Les travaux du bâtiment de la Maison Cantonale (MC) ont débuté en avril 2022 pour se terminer au printemps 2023. Il s’agit d’une extension du rez-de-chaussée et de l’étage de la Maison Cantonale sur l’espace de la placette (entre la MC et la SNCF) et d’un réaménagement des espaces de travail et d’accueil sur l’ensemble du rez-de-chaussée existant.

Pourquoi ces travaux ?

1. Pour améliorer les flux de visiteurs et des agents dans les locaux, pour optimiser l’accueil de tous en dotant la CCHMV d’un bâtiment plus fonctionnel et moins énergivore.
2. Et inscrire la Maison Cantonale dans l’évolution du quartier de la Gare, en rénovant son bâtiment et en intégrant les nouvelles missions de la CCHMV, notamment l’accueil France Services et l’Espace Propriétaires HMV.

Ce projet est soutenu par la Démarche Grand Chantier Lyon-Turin. Son coût total est de 1 312 950 € HT.

Financé à

46% par la CCHMV

27% par l’Etat au titre de la DETR (Dotation d’équipement des territoires ruraux) et du Plan de Relance

19% par TELT au titre du FAST (Fond d’Accompagnement et de Soutien Territorial)

4% par la Région AURA (financement Espace Propriétaires HMV)

4% par le Département de la Savoie (financement accueil France Services)

Un gain d’espace ...

62% d’économie sur l’éclairage

13.5% d’économie de chauffage
sur l’ensemble du bâtiment

Et d’énergie !

Ces travaux sont l’occasion d’améliorer la consommation en énergie de la Maison Cantonale. Avec notamment, le passage de tous les éclairages en LED, le remplacement des circulateurs de chauffage par des circulateurs à basse consommation, la mise en place d’une régulation sur la chaudière à bois permettant de programmer des horaires de chauffage.

Un bâtiment administratif mais pas seulement

La Maison Cantonale n’a pas seulement une fonction d’accueil des services de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise et du Centre Intercommunal d’Action Sociale Haute Maurienne Vanoise, c’est également un **lieu d’accueil et de ressources qui permet aux habitants et aux touristes de trouver de nombreux services et informations** : activités et associations du territoire, informations sur la vie locale, actualités touristiques, soutien aux démarches administratives (France Services), service de billetterie disponible pour les associations, ... Cette fonction est **assurée par les agents du service Moyens Généraux** qui travaillent également en transversalité avec tous les autres services de la CCHMV et du CIAS HMV en tant que soutien et renfort. De plus, pendant l’été, une hôtesse du Parc national de la Vanoise est présente pour renseigner vacanciers et locaux sur les randonnées, la nature, la faune et la flore.

MOYENS GÉNÉRAUX

PERSPECTIVES 2023

- Inauguration officielle France Services à la Maison Cantonale le 15 septembre 2023
- Expérimentation d’un nouveau partenariat France Services avec La Banque de France*

Durant les travaux, l’accueil du public se fait dans l'espace d’accueil temporaire de la Maison Cantonale qui a été aménagé en amont des travaux d’extension dans le bâtiment voyageur de la SNCF, entre la Maison Cantonale et l’entrée de la gare. Les usagers sont accueillis par le personnel de la MC qui **a reçu en juillet 2021 la labellisation France Services**. En raison des travaux et du déménagement du service, l’inauguration officielle de cette labellisation n’a pu avoir lieu. Elle aura donc lieu en même temps que l'inauguration de la MC, le 15 septembre 2023.

Cette labellisation permet de **simplifier l’accès aux services publics des personnes en zones rurales grâce à l’aide du personnel Moyens Généraux formé et disponible pour effectuer ces démarches au quotidien.** Les lieux d’accueil se trouvant à la Maison Cantonale et au bâtiment annexe à Val-Cenis Lanslebourg, **les agents délivrent un premier niveau d’accompagnement ou orientent les personnes** vers les partenaires pour effectuer leurs démarches administratives et numériques relatives aux différents partenaires nationaux ci-dessous, en toute confidentialité :

Et La Banque de France en expérimentation*

*La Banque de France réfléchit à devenir un partenaire France Services. Ainsi, elle expérimente une période d'essai dans certains départements « test », dont celui de la Savoie, avant de prendre une décision sur un engagement en tant que nouveau partenaire.

CHIFFRES CLÉS

610 personnes ont fait une demande à l’accueil France Services en 2022, dont :

- 166 pour une utilisation du matériel informatique à disposition

- 444 pour un recours à un ou plusieurs des services du bouquet France Services

Soit **217** heures de guichets France Services au total (hors salle informatique)

De plus, l’accueil de la Maison Cantonale reçoit des **intervenants extérieurs pour les permanences de ses partenaires locaux.**

L’accueil France Services c’est aussi un **espace public numérique en libre-service** : 4 ordinateurs actuellement (6 lorsque les travaux de l’extension seront finis), une connexion WIFI, une caméra pour communiquer en direct avec certains partenaires.

Les permanences :

Retrouvez toutes les informations sur la page *cchautemaurienne.com/maison-france-services*

COMMUNICATION

C'est un service transversal et polyvalent qui vient épauler tous les services de la Communauté de communes et du CIAS HMV dans leurs actions, événements, campagnes en terme de communication. Il réalise le journal *Terra Modana HMV*, co-réalise le *Scènes Hivernales/Estivales* avec le service Culture, fait vivre des partenariats Médias (*Maurienne TV*, *Radio Oxygène*, *Le Dauphiné Libéré*), anime les réseaux sociaux CCHMV (Facebook, LinkedIn…), pilote des campagnes de communication et d'affichage, gère les relations presse de l'intercommunalité et la publication de communication interne *Gens d'HMV*…

FAITS MARQUANTS 2022

- La com' du Salon de l'Artisanat Mauriennais
- Production d'un Cahier Social en juin 2022, supplément au Terra Modana HMV
- Campagnes de com' Transport hiver/été
- Dynamisation de la page Facebook
- Création du rapport d'activités annuel
- Mise en place d'un nouvel outil de communication interne : « Les Gens d'HMV »
- Refonte de l'image de la Résidence Pré Soleil

PERSPECTIVES 2023

- Poursuite des actions de communication
- Faire entrer la vidéo dans la com' CCHMV
- Projet de renouvellement du site internet
- Inauguration de l'extension de la Maison Cantonale
- Les 50 ans de la Résidence Pré Soleil
- Sortie du 250ème numéro de Terra Modana en mars 2023 (1er numéro en décembre 2004)
- Développement de la com' recrutement

LA COMMUNICATION DU SAM 2022

À l'occasion de cette 7e édition, le service Com' CCHMV a été l'artisan du **rapprochement entre le quotidien régional *Le Dauphiné Libéré* et la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise**, ce qui a donné lieu à une 1ère co-production de l'évènement (voir page 33) dans le cadre d'un partenariat. **Le SAM 2022 s'est également renouvelé par le choix audacieux du lieu : la redoute Marie-Thérèse, à Avrieux !** Déplacer 4 000 personnes sur ce site sur un week-end ne fut pas la moindre des difficultés. Pari tenu. La com' développée conjointement avec le DL a permis de relever ce défi, notamment en valorisant le « mode parkings relais + bus » auprès des aficionados du SAM. Globalement et notamment, grâce à ce partenariat avec le DL, le service Com' CCHMV a pu décupler les moyens pour assurer la visibilité de ce bel évènement sur tous les supports : papier (journaux, affiches, flyers, banderoles), réseaux sociaux et Internet. Et même créer en interne le site Internet du SAM 2022 : *www.cchautemaurienne.com/salon-de-lartisanat-mauriennais-sam-2022*

CHIFFRES CLÉS

2 agents dans le service com' (depuis juin 2022)

11 éditions du journal *Terra Modana* sur l'année

2 730 heures produites par le service com' en 2022 (390 jours avec deux agents) de conception, création, réalisation, de communications diverses au service des habitants, du territoire, de la CCHMV et du CIAS HMV (de ses services et projets) et de communications internes vers les agents

Page Facebook : **3 130** abonnés. **+15%** par rapport à 2021

203 nouvelles mentions J'aime de la page en 2022 soit une hausse de **17,3%** comparé à 2021

La belle affiche du SAM 2022, réalisée par le graphiste Romuald Ruelle. Elle a « envahi » nos supports, papier (journaux, affichage urbain, commerces et lieux publics) mais également numériques : encart cinéma, site internet, Facebook, APIDAE, LinkedIn, panneaux lumineux, panneaux pocket, teaser de Maurienne TV...

PRODUCTION D'UN CAHIER SOCIAL

Les « Cahiers » sont des suppléments thématiques au journal Terra Modana HMV, édités par la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise. Le Cahier Social est paru encarté dans l'édition de juin 2022 (n°242). Il présente les différents métiers du CIAS HMV et les services qu'il rend à la population de Haute Maurienne Vanoise. D'autres Cahiers sont à l'étude sur d'autres thématiques (économie, tourisme...). Un Cahier Vert, premier de la série, a été publié en septembre 2021.

CAMPAGNES TRANSPORT

Des campagnes de communication sont organisées chaque saison hiver et été pour les transports en commun. Le service produit des affiches, des banderoles, commande des insertions presse, campagne digital sur la page Facebook, le site internet et diffusion du guide mobilité.

LES GENS D'HMV

Ce nouvel outil de communication interne a vocation d'éclairer la réalité des services aux yeux de l'ensemble des agents. Le cœur du message c'est l'humain et le service public. Il a pour but de créer du lien, de la visibilité sur les services et de donner envie de franchir la porte d'un service pour aller plus loin dans l'échange et la collaboration.

Il est publié chaque mois et se présente sous la forme d'une interview d'un agent du CIAS ou de la CCHMV. Quelques brèves sur l'actualité de la CCHMV (projet, action, embauches…) complètent la publication d'une page diffusée sous enveloppe avec les fiches de paie.

Découvrez les métiers des agents : www.cchautemaurienne.com/les-metiers-de-la-cchmv-et-du-cias-hmv

PLAN DE COMMUNICATION

Chaque service renseigne en fin d'année un tableau prévisionnel d'actions/projets pour l'année suivante. En plus de ce plan de com' général, un **vademecum com'** vient d'être mis au point et sera distribué aux agents afin que chacun puisse, dès la conception d'un projet, réunir toutes les informations utiles à la communication de celui-ci. Une fiche-action ou une fiche-projet dédiée sont à renseigner suivant la méthode CQQCOQP (Comment, Qui, Quoi, Combien, Où, Quand, Pourquoi ?).

« Le journal mensuel de la Haute Maurienne Vanoise n'est plus le seul support de communication et les réseaux sociaux retiennent toute notre attention. N'hésitez pas à nous solliciter également à travers les partenariats noués avec Maurienne TV et Radio Oxygène pour faire connaitre vos projets. »

Maurice Bodecher, VP Culture et Communication

NOUVELLE ARRIVÉE DANS LE SERVICE

Depuis le mois de juin 2022, le service compte 2 agents. Un renfort pour faire face au développement des besoins en communication, notamment la com' du Salon de l'Artisanat Mauriennais, la montée en puissance de nos réseaux sociaux Facebook et LinkedIn, la production du rapport d'activités annuel, avec, concomitamment, les demandes des services qui affluent tout au long de l'année.

LA PAGE FACEBOOK

Résultats correspondants à la période 2022 des 2 agents dans le service (à compter du 13 juin)

Couverture de la Page Facebook
70 520 ↑ 29,7

Le nombre de comptes définis qui ont vu nos publications au moins une fois.

Visites sur la Page Facebook
10 363 ↑ 286,4

Le nombre de fois où la Page a été consultée.

REFONTE DE L'IMAGE PRÉ SOLEIL

Un plan de com' a été mis en place pour la Résidence Pré Soleil afin de lui donner de la visibilité et la rendre attractive auprès de son coeur de cible : les personnes de 60 ans et plus et leur famille.

Votre COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Par l'exercice de ses domaines de compétences *(voir ci-dessous)*, la CCHMV œuvre aux côtés de ses partenaires dans de nombreux champs d'actions : améliorer le cadre de vie, l'offre culturelle et l'environnement des habitants ; promouvoir la destination touristique et ses stations, accueillir les clientèles touristiques ; soutenir et développer les principales activités économiques, notamment commerciales, artisanales et agricoles ; venir en appui aux familles, aux jeunes et aux personnes les plus fragiles.
Des compétences qui sont exercées au quotidien par les services.

SES COMPÉTENCES

- Aménagement de l'espace
- Développement économique et touristique
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Assainissement collectif
- Création et gestion d'une Maison de Services au Public (MSAP)
- Domaine skiable
- Développement culturel
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Politique du logement et du cadre de vie
- Lutte contre l'incendie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipement culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

TOURISME
UNE STRATÉGIE POUR HMV

Le Pôle Tourisme de la CCHMV coordonne la stratégie touristique, et met en œuvre, en cohérence, les missions et projets dont elle a la charge : activités de pleine nature (page 25), valorisation touristique du patrimoine (p.26), immobilier de loisir et mobilité (p.28). Un travail qui se fait en lien étroit avec l'Office de Tourisme Haute Maurienne Vanoise.

FAITS MARQUANTS 2022

- Lancement officiel de la mise en œuvre de la stratégie touristique HMV à travers le Comité Stratégique de Destination HMV (avril)
- HMV labellisée « Espace Valléen » et lauréate du dispositif « Territoires Région Montagne Eté-Hiver » permettant l'accès à des cofinancements pour les projets portés par des acteurs publics mais aussi privés
- Réalisation de l'étude CLIMSNOW portant sur l'évolution de l'enneigement à horizon 2050
- Restructuration du Pôle Tourisme avec deux nouveaux chargés de projets

PERSPECTIVES 2023

- Valorisation touristique des offres mises en place par le Pôle Tourisme, en lien étroit avec l'Office de Tourisme
- Poursuite du déploiement de la stratégie touristique dans un esprit de transition
- Poursuite du travail en mode « expérience client » sur toutes les thématiques portées par le Pôle Tourisme
- Accueil du séminaire du réseau des 35 « Espaces Valléens » du massif des Alpes les 22 et 23 juin

LES 5 AXES DE TRAVAIL STRATÉGIQUES

En mars 2021, les Assises du Tourisme en HMV ont fait émerger la vision du tourisme à horizon 2030. **Cheminer vers cette vision, c'est se donner les moyens d'être une destination responsable**, en déployant les principes transversaux retenus pour les différents secteurs de l'écosystème touristique que sont **les activités, l'hébergement, les transports, la restauration et plus généralement les services**. Les principes transversaux étant **le développement durable, la compétitivité, l'innovation et la méthodologie rigoureuse.**

Axe 1 : structurer et valoriser une offre d'expériences uniques et inoubliables.
Axe 2 : requalifier et dynamiser l'immobilier de loisir.
Axe 3 : organiser et favoriser une mobilité fluide et renouvelée.
Axe 4 : promouvoir et commercialiser la destination Haute Maurienne Vanoise.
Axe 5 : piloter la destination Haute Maurienne Vanoise.

Pour en savoir plus sur la vision tourisme à horizon 2030 et la stratégie touristique 2021-2027, scannez le QR Code !

LA TRANSITION DU TOURISME EN MONTAGNE, DE QUOI PARLE-T-ON ?

C'est à chaque territoire d'imaginer sa transition, celle qui lui permettra de se réinventer tout en préservant son cadre de vie et ses ressources environnementales.
En Haute Maurienne Vanoise, les Assises du Tourisme de mars 2021 ont permis d'en poser les bases. Ici transition ne rime pas avec changement radical du modèle de développement touristique. HMV a encore de belles années devant elle en lien à l'économie du ski. **Tout en maintenant et soutenant l'activité ski alpin,** très attractive en elle-même et rémunératrice pour l'ensemble du territoire, **HMV souhaite davantage aujourd'hui qu'hier valoriser tout ce que la montagne a à offrir** d'une part à travers des **expériences outdoor de montagne et haute montagne,** et d'autre part à travers des **expériences culturelles renouvelées.**
En parallèle et en complément, la transition du tourisme en Haute Maurienne Vanoise passe par **une plus grande sobriété, une mobilité décarbonnée autant que faire se peut, la rénovation énergétique et qualitative de l'immobilier de loisir et un marketing responsable.**
L'humain, qu'il soit habitant ou visiteur, ainsi que l'environnement sont au centre de cette transition : sobriété, mobilité décarbonnée, rénovation énergétique de l'immobilier de loisir.

TOURISME
UNE STRATÉGIE POUR HMV

« Avec sa vision du tourisme, HMV a un avantage compétitif inégalé : faire territoire tout en valorisant les particularités de chacune de ses communes grâce à la mise en œuvre de politiques touristiques et culturelles votées et « designées » au sein de sa Communauté de communes. Les élus font face au défi posé par le changement climatique, aux tensions subies sur les marchés de la mobilité et de l'immobilier. »

Nathalie Furbeyre, VP Tourisme et APN

ETUDE CLIMSNOW

CLIMSNOW est un outil qui permet d'**évaluer les évolutions des températures et de l'enneigement** (fiabilité, variabilité) dans les stations de ski tout au long du 21ème siècle en fonction des scénarios d'évolution du climat. Il permet également de **quantifier l'impact des techniques de gestion de la neige** (damage, production de neige de culture), d'**analyser la capacité des stations à maintenir leur exploitation selon quels efforts, quelles modalités et à quelles échéances**, de participer aux **orientations à retenir quant aux stratégies touristiques** et aux compositions des prochains programmes d'investissements structurants pour les stations et les territoires de montagne.

L'outil a été **déployé en 2022 sur les 6 stations du territoire.** Les résultats sont en cours de diffusion.

Envie d'en découvrir plus sur cet outil et ces résutlats ? Suivez le lien du QR Code !

L'EXPÉRIENCE CLIENT, UN LEITMOTIV POUR LE PÔLE TOURISME !

Si ce concept peut paraître fumeux ou pompeux aux yeux de certains, c'est pourtant une manière efficace d'aborder les projets et les services et de leur donner toutes leurs chances de réussite.

Concrètement, nous nous intéressons de près aux profils des usagers de nos produits et services, scannons leurs « parcours usagers » pour identifier les irritants qu'ils rencontrent et mieux appréhender leurs besoins. Nous concevons ensuite des expériences dont l'objectif est non seulement de satisfaire les usagers mais aussi de les enchanter, en répondant à leurs attentes émotionnelles et affectives, pour créer des liens et laisser des souvenirs, et ce dans une approche durable et responsable ainsi que nous le dicte la vision du tourisme en HMV à horizon 2030 ... Une approche passionnante, centrée sur l'humain, qui stimule l'innovation, et est applicable dans tous les secteurs du service public. Au sein du Pôle Tourisme c'est un état d'esprit, un leitmotiv. Tous nos projets et toutes nos missions sont pensés en mode « expérience client ».

IMMOBILIER DE LOISIR

En lien à la difficulté à recruter sur le poste de Chargé.e de projets immobilier de loisir, les actions prévues par la CCHMV sur le sujet en 2022 n'ont pu être réalisées.

Pour autant, la **très belle dynamique portée de manière opérationnelle par l'OT HMV dans le cadre de la démarche Qualité Confort Hébergement est réellement fructueuse**, avec **82 hébergements labellisés cette année**, portant à **250 le nombre d'hébergements labellisés en tout.** Les propriétaires d'hébergements touristiques en HMV rénovent et mettent en location des biens extrêmement qualitatifs.

TOURISME
ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Fidèle à la stratégie touristique annoncée, le service Activités de Pleine Nature (APN) articule les activités outdoor pour lesquelles la CCHMV possède la compétence, à savoir le VTT et la randonnée pédestre. Il mène à bien des projets structurants sur l'ensemble de la vallée HMV.

FAITS MARQUANTS 2022

Projets transversaux

- Phase expérimentale pour améliorer la conciliation des usages et partage des espaces
- Repérages de terrain et examen d'un « tour d'agglomération » reliant les communes de Modane-Fourneaux

VTT

- Finalisation de la Pump Track de Val-Cenis Lanslebourg

Rando

- Lancement de l'opération de refonte du topo-guide randonnée (livret + carte)

PERSPECTIVES 2023

Projets transversaux

- Conciliation des usages : bilan de la phase expérimentale et début de réflexion à l'échelle de HMV
- Poursuite de projet du « tour d'agglomération » Modane-Fourneaux

VTT

- Aménagement de l'enduro Blue Cheese à Val-Cenis Termignon et du Bike Park Les Marmottons à La Norma
- Relance des explorations pour l'aménagement de pistes VTT à Valfréjus
- Repérage et prospection pour la réalisation de l'espace VTT ludique de la Fortich' (Aussois)

Rando

- Production du topo-guide randonnée

CONCILIATION DES USAGES

Suite à des constats sur le terrain de **points de friction entre pratiquants de vélo/randonneurs et riverains lors de traversées de certains hameaux**, une démarche expérimentale de **signalétique pédagogique a été mise en place à Bramans.** Une autre expérience est en cours pour **faciliter le passage des pratiquants traversant des parcelles agricoles sur Aussois**. En 2023, un bilan de ces tests et un travail plus approfondi seront effectués pour pouvoir élargir l'initiative à plus grande échelle.

VTT

Suite à **l'aménagement de la pump track de Val-Cenis,** le programme pluriannuel d'aménagements décidé par les élus de la CCHMV poursuit son cours en 2023. En parallèles, **deux rendez-vous conviviaux ont été organisés avec les socio-pros VTT de la vallée.** Objectifs : parler vélo, échanger sur les bonnes pratiques, et bien sûr se retrouver pour passer un bon moment !

CHIFFRES CLÉS

650 km de sentiers à la charge de la CCHMV

169 728,22 € HT coût de l'entretien des sentiers randonnée et VTT

130 633 passages sur les 15 écocompteurs de la CCHMV

4 600 topo-guides rando vendus

335 topo-guides VTT vendus soit **19 740 €** de recettes des ventes des topo-guides VTT & rando

TOPO-GUIDE RANDONNÉE PÉDESTRE

Après la collecte de retours d'expérience sur les sentiers auprès de nos randonneurs, le besoin d'un document papier et leur demande de nouveaux types d'information ont motivé la refonte du topo-guide existant depuis 2010. **Le millésime 2023 réalisé en concertation avec les acteurs de l'univers randonnée prévoit 2 tomes et une carte détaillant plus de 100 itinéraires phares du territoire.**

Collaboration dynamique lors d'un atelier de travail.

« TOUR D'AGGLOMÉRATION »

Pour valoriser les loisirs quotidiens de la population locale et répondre aux besoins des visiteurs de l'agglomération Modane-Fourneaux, **un projet de parcours dédié à différentes activités (rando, trail, VTT,...) est en cours.** Il est destiné à **relier les deux versants de fond de vallée en valorisant le coeur de ville de Modane et le secteur de l'église de Fourneaux.**

« La politique APN permet de mettre en œuvre des projets concrets dont bénéficient aussi bien les habitants de HMV que nos visiteurs. Elle permet à tous de s'approprier notre environnement en respectant ses contraintes et l'organisation de ses usages. »

Nathalie Furbeyre, VP Tourisme et APN

TOURISME
VALORISATION DU PATRIMOINE

Deux projets sont portés par ce service, le premier c'est la mise en valeur du chemin du petit bonheur, ce fameux sentier qui traverse le territoire de Modane à l'Ecot (Bonneval-sur-Arc) ; le second c'est une démarche qui valorise les patrimoines de Haute Maurienne Vanoise et qui s'intitule PÔP ! pour Passé Ô Présent !

le chemin du petit bonheur

FAITS MARQUANTS 2022

- Mise en forme du principe de mise en valeur et recrutement des entreprises
- Lancement des travaux à la fin de l'été 2022
- Présentation du projet et atelier gravure de bâton pendant le SAM 2022

PERSPECTIVES 2023

- Fin des travaux avant l'été 2023
- Inauguration le 4 et 5 juillet 2023
- Organisation de la promotion et des animations touristiques autour du projet

Atelier gravure sur bois au Salon de l'Artisanat Mauriennais 2022. Les bâtons gravés seront déposés le long du chemin et à chercher, ou non, pendant une promenade sur le chemin.

DES TRAVAUX FAITS ET À VENIR

Quatre entreprises (l'ONF, Picbois, Amexbois et AkroPark de la Vanoise - plus quelques sous-traitants locaux) ont été choisies pour réaliser les mobiliers disposés tout le long de ce sentier qui relie Modane à l'Ecot. Au programme, la fabrication et l'installation de 5 tables de banquet, 2 cabanes, 3 solariums, une forêt de balançoires, des plateformes de sylvothérapie, un dédale de petits pas, 2 portes et un balisage dédié. Les travaux, stoppés à l'hiver, **reprendront en mai 2023 pour une inauguration en été.**

Pose des « petits pas » à Lanslevillard.

UN PROJET ET SA PROMOTION

Le *chemin du petit bonheur* dans sa nouvelle version, c'est une **succession de petits moments de joie et d'instants légers**, guidé par une identité propre, un balisage renforcé, du mobilier en mélèze tout le long de l'itinéraire et quelques autres surprises. L'idée : donner à voir le cadre majestueux de la Haute Maurienne Vanoise. Un travail avec l'Office de Tourisme est en cours pour rendre l'itinéraire incontournable et faire vivre tous les petits bonheurs qu'il a à offrir.

Comment savoir que vous êtes sur le chemin ?
Suivez le marquage jaune ! Vous le trouverez aux extrémités des équipements pour vous indiquer le chemin à suivre.

pÔp!
passé Ô présent

PÔP ! Passé Ô Présent

FAITS MARQUANTS 2022

- Lancement d'un appel à intentions
- Trois ateliers collectifs pour définir l'identité graphique du projet
- Mise en forme du projet et son articulation

PERSPECTIVES 2023

- Production et fabrication des éléments du projet
- Lancement et promotion de *PÔP !*

MISE EN FORME DU PROJET

PÔP ! pour Passé Ô Présent, c'est d'abord une démarche qui **met en valeur le patrimoine sous un angle nouveau afin d'encourager les visiteurs à parcourir et découvrir la richesse du passé du territoire.** Après un travail d'inventaire, de découverte du territoire, d'appel à intentions, de mobilisation des acteurs lors d'ateliers, le projet s'étoffe et développe des outils de découverte. Au programme et à venir : **un éventail de supports qui améliore les parcours de visites et de découverte,** avec une carte papier dédiée aux patrimoines, un jeu de société inspiré du Code Name, un guide papier avec des zooms décalés sur certains patrimoines et des pages agendas, un renforcement de la signalétique quand c'est nécessaire et des podcasts quand c'est pertinent.

Ateliers public / enfant / socio-pros ayant permis de dégager une identité graphique en collaboration avec le Studio Lebleu.

CHIFFRES CLÉS

le chemin du petit bonheur

245 bâtons gravés lors du SAM

40 m³ de bois coupé à Avrieux pour baliser le chemin et seulement 25 kilomètres à parcourir pour ces grumes jusqu'à leur lieu de fabrication

5 géocaches pour raconter ses petits bonheurs

PÔP ! Passé Ô Présent

21 enfants à un atelier de découverte des patrimoines

143 éléments de patrimoines inscrits sur la carte

6 thématiques pour présenter le patrimoine

UN TON RENOUVELÉ

PÔP ! pour Passé Ô Présent propose des outils solides avec **un ton décalé**, pour désacraliser le patrimoine et lui donner un élan qui **attise la curiosité**. On y fait parler les forts de l'Esseillon, on scénarise une dispute qui n'est rien d'autre qu'une partie de Moura, on imagine l'ONERA en décor d'ouverture d'un film de James Bond… À suivre...

> *« Avoir la chance de disposer d'un patrimoine exceptionnel, c'est l'opportunité de nous singulariser et mettre en avant la Haute Maurienne. Tous les projets menés tendent à ce but stratégique essentiel : faire de la culture un axe d'accueil pour ceux qui viennent nous visiter et surtout les familles qui s'implantent sur notre territoire. Les plus jeunes seront nos joyeux ambassadeurs ! »*

Maurice Bodecher, VP Culture et Communication

TOURISME

MOBILITÉ

Le service mobilité de la CCHMV s'occupe de l'animation et du pilotage de la politique mobilité et transports en commun (TC) de la Communauté de communes, en cohérence avec la stratégie touristique. Par ailleurs, il coordonne les différentes actions de mobilité sur le territoire, la mise en oeuvre du schéma de mobilité et promeut l'écomobilité.

FAITS MARQUANTS 2022

- Identification de problématiques sur le réseau de transports en commun (TC) durant l'hiver 2021-2022
- Marché de TC pour l'hiver 2022-2023 classé « sans suite »
- Hausse de fréquentation des TC durant l'été 2022
- Séminaire mobilité organisé fin 2022 - *Réflexion sur les besoins et usages en matière de mobilité des habitants et visiteurs*
- Mise en place de navettes pour l'événement du Salon de l'Artisanat Mauriennais 2022

PERSPECTIVES 2023

- Mise en place du réseau de TC pour l'été 2023 sensiblement similaire à l'été 2022
- Solicitation d'un prestataire pour la définition d'un réseau de TC adapté aux besoins et usages des habitants et visiteurs du territoire
- Réflexion sur la mise en place de nouvelles solutions de mobilité

LES DEUX DERNIERS HIVERS DANS LES TC

Le bilan du réseau de TC de l'hiver 21/22 a mis en évidence plusieurs problématiques (coût des transports, difficultés de recrutement des conducteurs, ...) qui ont conduit à la mise en place d'une **offre quantitativement et qualitativement dégradée par rapport aux hivers précédents**. Concernant l'hiver 22/23, des aspects techniques (plus de chaussures de ski autorisées dans les TC) et économiques (forte augmentation du coût des transports) ont amené les élus à classer le marché de TC « sans suite » pour cette saison.

HAUSSE DE LA FRÉQUENTATION L'ÉTÉ 2022

Le réseau de TC mis en place durant l'été 2022 a été sensiblement similaire à celui de l'été 2021 du fait de **son succès au niveau de la fréquentation. L'objectif principal du réseau été est de renforcer les lignes régionales présentes sur le territoire** (S52 et S53). Ainsi, la CCHMV met des cars en place pour augmenter la fréquence de passage de ces deux lignes. Cela dans l'optique de **proposer aux habitants et visiteurs une offre de service adaptée à leurs besoins** (rejoindre les stations et se déplacer sur l'ensemble du territoire).

CHIFFRES CLÉS

11 298 passagers transportés en été 2022 sur les lignes régionales S53 et S52 dont la fréquence est augmentée par la CCHMV

+21,5% de fréquentation par rapport à l'été 2021 sur ces lignes régionales S53 et S52

TRANSPORT À LA DEMANDE (CIAS)

JE DIS BUS ! c'est la possiblité pour les habitants du territoire d'accéder aux commerces et services, de rejoindre la gare de Modane ou tout simplement de rendre visite à des proches. Ce service est réservé en priorité aux personnes agées (65 ans et plus).

« La CCHMV a signé une convention de partenariat et de moyens avec la région pour le déploiement de ses lignes de transport collectif. Nous allons lancer une étude qui va nous permettre de déployer un nouveau schéma de mobilité et enfin une alternative aux transports de type bus sera de développer le covoiturage sur notre vallée. »

Eric Felisiak, VP Mobilité

DÉFINITION D'UN RÉSEAU DE TC ADAPTÉ

La CCHMV souhaite se faire accompagner dès 2023 à la définition d'un nouveau modèle pour les TC (juridique, technique, financier) puis à sa mise en oeuvre courant 2024. Ceci dans l'objectif de :

- ◊ répondre aux problématiques identifiées durant les dernières saisons, particulièrement en hiver ;
- ◊ prendre en compte l'évolution des tendances sociétales ainsi que les enjeux de la mobilité liés au climat ;
- ◊ s'accorder avec la volonté politique d'aller vers une mobilité plus durable.

RÉFLEXION SUR LES NOUVELLES SOLUTIONS DE MOBILITÉ

Les objectifs pour 2023 sont de remettre à jour le schéma de mobilité HMV par rapport aux enjeux et tendances actuelles en matière de mobilité. **Un séminaire mobilité organisé en décembre 2022, a réuni différents acteurs du territoire** (opérateurs de la mobilité, élus, Région AURA, socio-pros, ...) pour faire émerger des solutions complémentaires aux TC en phase avec les besoins des personnes présentes sur le territoire.

Le covoiturage a notamment été identifié comme une solution adéquate pour répondre à certains de ces besoins et usages. Avec cette mise à jour, la CCHMV souhaite aussi travailler davantage avec la Région AURA qui est l'autorité Organisatrice de la Mobilité sur le territoire.

La CCHMV va optimiser le dispositif existant d'auto-stop organisé : Rezo Pouce.

TOURISME

TAXE DE SÉJOUR

La CCHMV a instauré une taxe de séjour au réel sur l'ensemble de son territoire depuis 2017. La taxe de séjour est payée par le locataire lors de son séjour et collectée toute l'année par l'hébergeur qui la reverse 2 fois par an sur une plateforme de télédéclaration dédiée. Les recettes de taxe de séjour participent exclusivement au financement du développement touristique et de l'amélioration de l'attractivité du territoire.

FAITS MARQUANTS 2022

- Mise en place d'une nouvelle plateforme de déclaration pour les hébergeurs
- Révision des tarifs au 1er janvier 2022 afin d'être plus en cohérence avec les tarifs pratiqués dans les autres territoires touristiques de Savoie

PERSPECTIVES 2023

- Pas de modification des tarifs en 2023
- Accueil pour une aide à la déclaration en ligne à la Maison Cantonale toute l'année, et le mardi en mai et octobre à l'Antenne CCHMV de Val-Cenis Lanslebourg

NOUVELLE PLATEFORME

→ Les séjours peuvent être enregistrés et modifiés en ligne sur le compte des hébergeurs au fur-et-à-mesure de la saison. Les calculs se font automatiquement. En fin de période, il suffit de valider simplement l'ensemble des séjours et de régler.

→ Les déclarations et reversements doivent être effectués en mai et octobre.

→ Une déclaration est obligatoire (même si le propriétaire n'a pas loué) sur le site en cochant pas de séjour à déclarer sur cette période.

→ Règlement par prélèvement automatique possible : il suffit de transmettre les documents nécessaires qui sont téléchargeables sur le site taxe de séjour.

www.cchautemaurienne.com/taxe-de-sejour-haute-maurienne-vanoise

Catégories d'hébergement	Tarif par nuit et par personne depuis 2022
Palaces	2,50 €
Hôtel, Résidence, Meublé *****	2,50 €
Hôtel, Résidence, Meublé ****	1,90 €
Hôtel, Résidence, Meublé ***	1,35 €
Hôtel, Résidence, Meublé ** Villages vacances **** & *****	0,99 €
Hôtel, Résidence, Meublé * Villages vacances *, ** & *** Chambre d'hôtes / Auberges collectives (refuge, gîte d'étape, auberge de jeunesse)	0,85 €
Camping et aire de caravanage ***, *** & ***** Emplacement aires de camping-cars et parc de stationnement touristiques (par 24h)	0,55 €
Camping et aire de caravanage *, **	0,22 €
Hébergement sans ou en attente de classement (hôtel, résidence, meublé, chalet d'alpage, village, vacance, ...)	5.5% du tarif de la nuitée par personnes (plafonné à 2,50 €)

Le classement en étoiles pour déterminer le tarif est celui d'Atout France seulement.Les labels ne sont pas pris en compte.

Taxe de séjour 2022 récoltée (Répartition par communes)

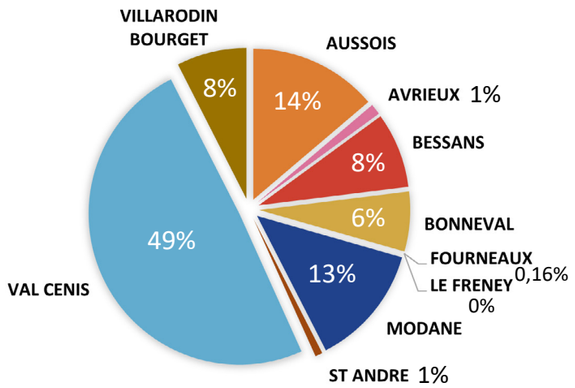

Soit au total : 1 302 893 € (hors part départementale)

CHIFFRES CLÉS

1 433 182 € récoltés au total sur l'année 2022

130 289 € reversés au département de la Savoie (soit 10%)

49 061 lits touristiques sur notre territoire

6 313 018 nuitées en 2022

LE SAVEZ-VOUS ?

- **La taxe de séjour existe depuis 1910** pour toutes les communes touristiques ou stations classées avec des lits marchands.
- Lors de la 1ère mise en location, **une déclaration est obligatoire dans les 15 jours** qui suivent avec le **Cerfa 14004 à remplir auprès de la mairie, et auprès des impôts** (avantages fiscaux possibles).
- Obligation de collecte, de déclaration, de reversement par tous les hébergeurs de locations meublées de courte durée.
- Les propriétaires peuvent être contrôlés. Des amendes et une taxation d'office peuvent être appliquées.

TOURISME
OFFICE DE TOURISME

Créé en juin 2017, l'Office de Tourisme intercommunal de Haute Maurienne Vanoise assure les missions qui lui sont confiées par la CCHMV par voie de délégation de service public. Véritable bras armé de la CCHMV en matière d'accueil et de promotion touristique, l'OT HMV est aujourd'hui piloté par un PDG, Yann Chaboissier, un Conseil d'administration et un directeur exécutif, Jérémie Silva. Il intervient sur tout le périmètre du territoire HMV et à l'échelle des 6 stations que sont Valfréjus, La Norma, Aussois, Val-Cenis, Bessans et Bonneval-sur-Arc.

FAITS MARQUANTS 2022

- Mise en place d'une nouvelle organisation donnant davantage d'autonomie aux 6 stations, pour gagner en agilité, en proximité et en réactivité
- Définition des ADN HMV et stations afin de positionner chacune des destinations touristiques du territoire
- Mise en ligne de nouveaux sites internet plus performants
- Signature de la nouvelle convention de Délégation de Service Public entre la CCHMV et l'OT HMV qui court jusqu'au 31 mai 2027

PERSPECTIVES 2023

- Optimisation des outils de commercialisation : *tunnels de vente, packages, accompagnement à la digitalisation de l'offre d'activités des socioprofessionnels, marketing relationnel (optimisation de la base de données)*
- Consolidation des travaux/réflexions réalisés en 2022 : consolidation nouvelle organisation, déploiement des ADN stations (évènements, commercialisation, animation, communication…), travail sur l'information du territoire (missions de l'OT, partage de la vision, de la stratégie et du plan d'actions), optimisation du référencement naturel des nouveaux sites internet…)
- Soutien aux projets portés par la CCHMV
- Stabilisation des équipes

LE POSITIONNEMENT DES STATIONS

En juin 2022, l'Office de tourisme a missionné une agence pour l'accompagner dans la **définition du positionnement et l'ADN de chaque station selon ses spécificités, ses atouts, ses particularités.** L'objectif étant de pouvoir donner les axes de travail stratégiques opérationnels pour les différents services de l'OT afin d'adapter leurs plans d'actions aux spécificités de chacune des 6 stations du territoire. Élus, socioprofessionnels et salariés de l'OT ont posé une vision conjointe du positionnement à moyen terme de chaque station. **Ce travail s'inscrit dans la continuité du travail sur la vision du tourisme à horizon 2030 en HMV** dont la vision macro à l'échelle de la vallée avait besoin d'une déclinaison plus précise et propre à chaque station.

Haute Maurienne Vanoise
VALFRÉJUS | LA NORMA | AUSSOIS
VAL CENIS | BESSANS | BONNEVAL SUR ARC

« Une organisation qui faisait débat revue, une structure plus proche du terrain, de ses acteurs, et du caractère de ses sites. Un siège expert, des sites plus autonomes mais pas indépendants, cogérés avec les stations, un budget plus juste, plus lisible et des identités mises en valeur, permet à notre territoire unique de rayonner à sa juste valeur. »

Yann Chaboissier, Président de l'OTHMV

CHIFFRES CLÉS

101 166 personnes (ou groupe des personnes) accueillis dans les Offices de Tourisme du territoire
28 639 appels traités
36 évènements gérés

COLLABORATION ENTRE LA CCHMV ET L'OT HMV SUR LES PROJETS PORTÉS PAR LA CCHMV

La CCHMV et l'OT HMV travaillent en lien fonctionnel autour des projets en lien aux activités de pleine nature (randonnée et VTT principalement), **à la valorisation touristique du patrimoine culturel, à la mobilité**. La CCHMV est en somme « producteur » d'offres et des services et passe le relai à l'OT HMV pour le volet marketing.

MÉMO !
LES MISSIONS CONFIÉES À L'OT

- → La co-élaboration et le co-pilotage de la stratégie touristique, aux côtés de la CCHMV
- → La coordination des acteurs touristiques
- → La promotion et la communication touristiques de la destination
- → L'organisation d'évènements touristiques culturels et sportifs
- → La commercialisation de prestations et produits touristiques
- → L'accueil touristique
- → L'animation touristique
- → La gestion de l'information touristique
- → L'observation et la veille touristiques

Lien vers le site HMV :
www.haute-maurienne-vanoise.com

Lien vers le site à destination des professionnels du tourisme :
www.haute-maurienne-vanoise.pro

SYNDICAT MIXTE THABOR VANOISE

La Communauté de communes est l'autorité organisatrice de l'exploitation du service public des remontées mécaniques et du domaine skiable de La Norma. Elle a transféré cette compétence au Syndicat Mixte Thabor Vanoise (SMTV) depuis le 1er janvier 2019 et met à disposition un agent du Pôle Technique - Aménagement pour la conduite de ces projets.

FAITS MARQUANTS 2022

- Renouvellement de la télécabine du Mélezet
- Construction d'un nouveau centre technique

PERSPECTIVES 2023

- Mise en service des nouvelles installations, avec un temps de rodage et de réglage technique, et un volet administratif (réception des marchés, suivi des garanties)
- Modernisation du réseau électrique haute tension qui alimente le domaine skiable
- Préparation des échéances de grandes inspections sur le remontées mécaniques
- Gros entretiens sur les équipements de neige de culture

« L'activité du SMTV varie beaucoup en fonction de la quantité de projets sur les domaines skiables. Avec la mise en service de la télécabine Mélezet, disons que l'on termine une période d'activité « intense » pour les élus SMTV mobilisés sur les choix d'aménagement, pour les bureaux en charge des projets, pour les entreprises de travaux et l'exploitant SOGENOR.
Avec le soutien des collectivités locales, le SMTV va continuer à moderniser les installations pour en assurer la pérennité. »

Gilles Margueron, Président du SMTV

CHIFFRES CLÉS

2 ans de préparation pour les études préalables et dossiers d'autorisation

3 banques pour financer les projets du SMTV : Crédit Agricole, Banque Populaire et Caisse d'Epargne

7 mois de travaux non-stop

50 ans : l'âge de la station et l'ancienne télécabine Mélezet

60 entreprises, bureaux d'études et sous-traitants mobilisés sur les opérations télécabine et centre technique

RENOUVELLEMENT DE LA TÉLÉCABINE

La télécabine du Mélezet construite en 1972 a été exploitée et entretenue pendant 50 ans, échéance à laquelle il n'était plus possible de prolonger son exploitation sans investir massivement sur l'appareil, sans que cela améliore la prestation offerte aux passagers. Le SMTV s'est positionné dès 2019 sur un renouvellement complet de l'appareil, en conservant un tracé identique.
La démolition a débuté dès la fin de la saison de ski au mois d'avril 2022, et la reconstruction a débuté dès le mois de mai. Les entreprises Doppelmayr France (basée à Modane) et MBTM ont construit une télécabine qui offre un débit doublé, des gares spacieuses et accessibles de plain-pied, des cabines panoramiques ainsi qu'un confort et un silence de fonctionnement remarquables. Suite aux essais et procédures de vérification des services de l'Etat en charge de la sécurité des transports, l'exploitant SOGENOR a ouvert l'appareil aux premiers skieurs le 16 décembre 2022.

Avril 2022 Juin 2022 Décembre 2022

CONSTRUCTION CENTRE TECHNIQUE

La construction d'un nouveau centre technique est destinée à remplacer les précédents locaux techniques situés sous la gare de la télécabine du Mélezet. Un triple objectif dans cette opération : rendre le front de neige totalement piéton, relocaliser tous les usages logistiques à l'écart du cœur de station et disposer d'un outil moderne et ergonomique pour l'exploitant du domaine skiable.

L'ensemble de 1 600 m² accueille ainsi les garages et ateliers pour dameuses, les postes de carburants, les ateliers et les stocks pour l'entretien des remontées mécaniques et des enneigeurs, ainsi qu'un bâtiment dédié à l'accueil du personnel hivernal (vestiaires, locaux ski, réfectoire, salle de réunion).

LA CCHMV ...

... ENGAGÉE À VOS CÔTÉS POUR UN TERRITOIRE VIVANT, PAR TOUS ET POUR TOUS, TOUTE L'ANNÉE.

ANIMATION ÉCONOMIQUE SAM 2022

La CCHMV porte depuis 2019 l'organisation du Salon de l'Artisanat Mauriennais (SAM), évènement économique phare de la vallée. Organisé tous les deux ans, il est aujourd'hui une des clefs de voûte de la politique d'attractivité de l'intercommunalité. En 2022, le Salon s'est renouvelé pour mieux valoriser les artisans et forces vives de la vallée : changement de site, partenariat, nouvelle offre de mobilité, moyens renforcés, ... Une 7ème édition réussie avec 4 000 visiteurs accueillis les 17 et 18 septembre.

FAITS MARQUANTS 2022

- La conclusion d'un partenariat avec le Dauphiné Libéré en janvier 2022 pour la co-organisation de l'évènement
- Une soirée d'ouverture et de réseautage qui rassemble plus de 130 convives
- Une première édition sur le site de La Redoute Marie-Thérèse

PERSPECTIVES 2023

- Poser les bases du SAM 2024 pour encore mieux valoriser les savoir-faire locaux
- Consolider les partenariats (entreprises, collectivités, partenaires privés, ...) en vue de l'édition 2024

CHIFFRES CLÉS
D'UNE MOBILISATION RÉUSSIE

4 000 visiteurs sur le week-end dont 1/4 viennent de l'extérieur de la vallée

1 000 personnes venues en navettes

85 exposants dont **70%** d'artisans et plus de **40** partenaires mobilisés

100% des exposants interrogés satisfaits de leur participation

CRÉER DU LIEN ET FAIRE CONNAITRE ...

Un lieu convivial d'échange et de réseau

Le soutien aux échanges et aux réseaux professionnels est un enjeu majeur du Salon. **Plus de 130 convives, artisans, élus, partenaires privés et institutionnels ont participé à la soirée d'ouverture et à l'animation proposée par Auvergne Rhône-Alpes Entreprises**. L'ambiance conviviale, marqueur de cet évènement, a encore été plébiscitée par 100% des exposants ayant répondu à l'enquête de satisfaction. Le Salon rassemble, et cet objectif a une nouvelle fois été atteint.

Une vitrine des savoir-faire en soutien aux artisans et à la consommation locale

Dans un contexte de transition écologique, et économique, **le soutien à l'artisanat et à la consommation locale est au cœur de la politique économique de la CCHMV.** Le Salon est avant tout une vitrine proposée aux artisans de la vallée pour se faire connaître, développer son carnet d'adresse, valoriser son activité et son savoir-faire. **L'édition 2022 a accueilli plus de 62 artisans, venus de toute la vallée et présentant une très large diversité d'activités** (teinturier, torréfacteur, bien être...). Il a pu servir de rampe de lancement pour de nouvelles entreprises qui avaient besoin de visibilité (40% avaient moins de 3 ans).

> « *Le Salon de l'Artisanat Mauriennais, organisé dans le cadre majestueux de la Barrière de l'Esseillon, est une formidable vitrine de la diversité de l'artisanat du territoire, mettant en valeur les talents locaux et les savoir-faire de nos villages.* »
>
> *Jérémy Tracq, VP Développement économique*

LA REDOUTE : UN SITE ATTRACTIF ...

Un évènement pour l'attractivité du territoire

Le choix d'un **lieu symbolique du patrimoine** de la Haute Maurienne Vanoise permettait de **valoriser le territoire dans toutes ses dimensions, notamment culturelles et patrimoniales.** Le Salon s'est tenu pendant les journées européennes du patrimoine. Le musée de La Redoute a accueilli 1 100 visiteurs sur le week-end.

Des défis techniques relevés

Si l'attractivité du site était évidente, ce dernier présentait également des défis techniques importants afin d'accueillir en toute sécurité 4 000 personnes. Le plus saillant était celui de l'accès et du stationnement. Grâce au partenariat établi avec TRANSDEV Savoie, et au travail des équipes techniques de la CCHMV, des communes d'Avrieux, Modane, Villarodin-Bourget, et du Conseil Départemental, **3 parkings relais et 3 lignes de navettes ont été proposés avec des rotations toutes les 20 à 30 minutes**. Le succès a été au rendez-vous, en témoigne l'affluence sur site et dans les bus.

POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE

L'offre commerciale aux habitants et aux visiteurs est un facteur essentiel de l'attractivité d'un territoire en particulier en Haute Maurienne où les établissements du commerce, de transport et services représentent 73% des établissements employeurs. Dans le cadre de sa compétence en matière de « Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire », la CCHMV a appuyé le Groupement des Professionnels de Haute Maurienne Vanoise (GPHMV) qui a initié entre autres la campagne « Amoureux d'ICI ». Elle s'est dotée en 2022 d'expertise et de moyens supplémentaires pour renforcer ce secteur.

FAITS MARQUANTS 2022

- Diagnostic du tissu commercial de Haute Maurienne Vanoise
- Accueil d'un manager de commerce

PERSPECTIVES 2023

- Mise en œuvre d'un plan de lutte contre la vacance commerciale Modane-Fourneaux
- Soutien à l'animation commerciale
- Lancement d'une Boîte à Commerce®

DIAGNOSTIC DU TISSU COMMERCIAL

La CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) de Savoie a conduit pour le compte de la CCHMV une étude sur le tissu commercial de HMV, co-financée par la Banque des Territoires (programme Petites Villes de Demain), et par les communes de Modane et Fourneaux. **Les premiers résultats ont permis d'évaluer l'équipement commercial, le comportement d'achat des ménages et d'alimenter la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire et le plan d'action** qui guidera les interventions des partenaires pour les 5 prochaines années en vue de la redynamisation de Modane-Fourneaux. En 2023, la CCI rendra ses conclusions sur les potentiels de développement commercial à l'échelle du territoire.

CRÉATION D'UN POSTE DE MANAGER DE COMMERCE EN SOUTIEN

La CCHMV a créé au sein du Pôle Artisanat-Commerce-Industrie un poste de manager de commerce co-financé par la Banque des Territoires dans le cadre du programme Petites Villes de Demain. **Cette mission a pour vocation d'appuyer la redynamisation commerciale du territoire**. La manager de commerce a appuyé en 2022 le GPCM à la fois dans ses animations et sa vie associative (lancement d'une newsletter, opération « Dessinons dans la rue »…), et la mise en œuvre du diagnostic du tissu commerciale (83 enquêtes commerçants, près de 500 enquêtes habitants).
La mission se poursuit en 2023 et permettra notamment de mettre en place un plan de lutte contre la vacance.

CHIFFRES CLÉS

418 établissements de commerce de détail et service avec vitrines en 2022 en HMV (en croissance)

140 établissements de commerce de détail sur le pôle Modane-Fourneaux (stagnation)

600 emplois dans le commerce de détail et service avec vitrine

48% d'évasion commerciale pour l'achat de produits non alimentaires

« Nous sommes attentifs au dynamisme du tissu commercial du territoire. Dans ce cadre, nous accompagnons les démarches initiées notamment en lien avec le Groupement des Professionnels de Haute-Maurienne Vanoise. Un plan ambitieux doit par ailleurs voir le jour pour lutter contre la vacance à Modane-Fourneaux.
Pour tout cela, la CCHMV déploie des moyens humains et financiers en adéquation avec ses ambitions. »

Jérémy Tracq, VP Développement économique

PLAN DE LUTTE CONTRE LA VACANCE

Les communes de Modane-Fourneaux connaissent un taux de vacance commerciale de 17% contre 10% en moyenne au niveau national. En 2023, en collaboration avec ces deux communes, la CCHMV s'attachera à **poursuivre les travaux d'inventaires et de diagnostic engagés pour mettre en œuvre un plan de lutte contre la vacance** (identification du linéaire marchand et de cellules à enjeux, mise en lien demandeurs-propriétaires, appui aux initiatives de développement ou de création d'activités (Boîte à Commerce®…)).

SOUTIEN À L'AGRICULTURE

La CCHMV partenaire du GIDA (Groupement de Développement Agricole)

Les activités agricoles sont une composante essentielle du développement économique du territoire. Ainsi, deux conventions d'objectifs et de moyens ont été signées avec le GIDA pour travailler notamment sur :

- L'irrigation et l'amélioration de l'autonomie fourragère ;
- Le développement de projet de valorisation des activités agricoles : étude sur la valorisation de la laine de mouton, étude sur les effluents agricoles.

En 2023, le GIDA collaborera avec la CCHMV sur les conflits d'usages dans le cadre des Activités de Pleine Nature.

FONCIER ET IMMOBILIER ÉCONOMIQUE

La création, l'entretien et la gestion des Zones d'Activité Économique (ZAE) sont au cœur de la compétence « développement économique » de la CCHMV. Celle-ci gère 10 zones d'activité de Saint-André à Val-Cenis, ainsi qu'un hôtel/pépinière d'entreprises (le Forum Alpium à Modane). Elle aménage et commercialise 10 000 m² de terrain sur l'extension de la ZAE des Terres Blanches à Modane. Plus globalement, elle est compétente, en matière de foncier et d'immobilier d'entreprises en étroite collaboration avec ses communes membres afin de faciliter l'implantation et le développement des entreprises.

FAITS MARQUANTS 2022

- Lancement de la commercialisation sur l'extension de la ZAE des Terres Blanches & vente du premier lot
- Travaux d'entretien des zones et bâtiments économiques : *renouvellement des barrières, rénovation de la façade du Forum Alpium, réfection de la voirie*

PERSPECTIVES 2023

- Poursuite de la commercialisation des lots de l'extension de la ZAE des Terres Blanches
- Inventaire de la vacance immobilière et foncière sur les 10 ZAE *(obligation de la loi Climat et Résilience)*
- Travaux d'entretien et de valorisation : *signalétique des ZAE et du Forum Alpium, passage de l'éclairage public en LED.*

COMMERCIALISATION DE NOUVEAUX TERRAINS SUR LA ZAE TERRES BLANCHES

La CCHMV propose 10 000 m² de terrain économique pour l'implantation ou le développement d'activités artisanales ou industrielles sur cette extension située dans un secteur stratégique, à l'entrée de Modane du côté du tunnel du Fréjus. Les travaux se sont terminés en 2021 et le coût total de l'investissement s'élève à 705 000 €. **Un premier lot a été vendu en 2022**. En 2023, la Communauté de communes s'engagera avec le promoteur IDE Promotion pour la **création de 5 cellules artisanales proposées à la vente ou à la location.**

CHIFFRES CLÉS

11 Zones d'Activité Économique accueillant 50 entreprises

37 hectares dont 1.5 ha de disponibles

10 000 m² disponibles sur l'extension de la ZAE des Terres Blanches

FORUM ALPIUM : RENDRE VISIBLE ET VALORISER L'OFFRE

Le Forum Alpium propose 6 bureaux à la location ainsi qu'une salle de réunion et un bureau « à la demande » pour des locations à la 1/2 journée, journée, semaine ou au mois. **Il héberge de façon pérenne 4 entreprises et l'ensemble des bureaux ont été occupés en 2022.** Le bâtiment a bénéficié cette année de la réfection des boiseries de la façade.

En 2023, la CCHMV aura pour ambition de mieux communiquer sur cette offre et d'améliorer la signalétique d'accès.

GESTION ET ENTRETIEN DES ZAE

La CCHMV assure l'entretien de 10 ZAE du territoire par le biais de convention de gestion avec les communes dans lesquelles se trouvent les zones d'activité : déneigement, entretien des espaces vert, voirie… pour un budget de près de 80 000 € de fonctionnement. En 2022, la CCHMV est intervenue notamment sur la **réfection de la voirie à l'entrée de la ZAE des Favières à Val Cenis, le changement des barrières de la zone de la Matussière, la reprise de l'enrobé dans les différentes zones d'activité de Modane**. En 2023, elle poursuivra l'équipement en LED des différentes zones, travaillera avec la commune de Val Cenis sur l'accès piéton à la ZAE des Favières, et sur la signalétique des zones.

« La gestion du foncier économique est un enjeu majeur pour le dynamisme du territoire. Dans ce cadre, les zones d'activité économique bénéficient d'une attention particulière. Mais nous sommes attentifs à toutes les opportunités, en accompagnement des entreprises qui souhaitent s'implanter ou se développer. »

Jérémy Tracq, VP Développement économique

INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITÉ : MIEUX RÉPONDRE AU BESOIN DES ENTREPRISES

La Loi Climat et Résilience du 24 août 2021 impose aux collectivités d'établir un inventaire de la vacance foncière et commerciale sur les ZAE tous les 5 ans. **L'enjeu est d'optimiser la consommation de foncier économique dans les zones.** En 2023, la CCHMV se saisira de cette obligation pour mieux connaître l'état du foncier et de l'immobilier économique afin d'**anticiper les besoins des entreprises et de mieux les orienter**. Elle s'appuiera sur l'acquisition d'un nouveau logiciel de suivi des données foncières et des données des entreprises et deviendra un secteur clé de l'immobilier économique.

AMÉNAGEMENT & TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ce service mène des projets d'aménagements dans un objectif de transition écologique progressive sur le territoire. La création du Pôle Technique - Aménagement dont le service aménagement & transition écologique fait partie était nécessaire pour une meilleure organisation permettant de porter des projets ambitieux.

FAITS MARQUANTS 2022

- Extension de la Maison Cantonale
- Travaux de renforcement de structure à la piscine intercommunale de Modane
- Réaménagement du Pôle Industriel du Fréjus
- Analyse d'opportunité sur le potentiel photovoltaïque des bâtiments CCHMV
- Rénovation énergétique des bâtiments - Décret tertiaire
- Aménagement du domaine skiable de La Norma par le SMTV

PERSPECTIVES 2023

- Poursuite des travaux de renforcement de structure à la piscine intercommunale de Modane
- Poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments et actions en faveur de la sobriété énergétique

RENFORCEMENT DE STRUCTURE À LA PISCINE

La CCHMV, propriétaire et gestionnaire de la piscine de Modane, engage le réaménagement de cet équipement sportif structurant du territoire, **dans le but de l'améliorer, le rendre plus attractif et en phase avec les besoins des usagers.** Le projet comprend notamment le **réaménagement de l'étage du bâtiment** (démolition de l'ancien appartement qui s'y trouvait). Ce projet nécessite en premier lieu de procéder à des travaux de désamiantage et de démolitions au 1er étage durant la fermeture hivernale 2022/2023. La seconde tranche des travaux concerne le confortement structurel du bâtiment existant (renforcement de la charpente bois), préalable indispensable à une éventuelle exploitation à l'année de l'équipement, ainsi que le traitement acoustique du bâtiment et le remplacement du réseau aéraulique. Ces travaux sont prévus pendant la période de fermeture hivernale 2023/2024.

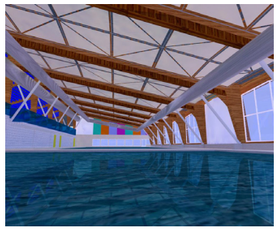

CHIFFRES CLÉS

933 000 € HT coût de rénovation de la piscine (études/travaux) - Subventions attribuées à hauteur de 50%

16 330 kilowatts économisés sur une année suite au passage en LED sur les 3 zones d'activité (soit l'équivalent des besoins annuels en chauffage électrique pour un foyer de 4 personnes dans une maison de 120m²)

800 000 € HT coût total de l'opération du Pôle du Fréjus (travaux, maitrise d'œuvre, frais annexe topographie) - Subventions attribuées 670 000 € de TELT et 4 000 € du SDES (éclairage)

RÉAMÉNAGEMENT PÔLE INDUSTRIEL DU FRÉJUS À MODANE

Les travaux du tunnel du Fréjus ont engendré un **réaménagement du pôle industriel pour le rendre plus sécuritaire et conforter les aménagements générés par ces travaux** (voiries capables de recevoir du trafic). **Ce chantier conséquent a été financé à 85% par TELT.**

Dans le même temps, **l'éclairage public de cette zone a été renouvelé par de l'éclairage LED**. Tout comme 3 zones d'activité gérées par la CCHMV (Terres Blanches, La Boucle, Favières) dont les économies d'énergie vont de 51% à 87%, divisant par 2 voire 3 la facture énergétique selon les zones.

> *« En 2023, des panneaux solaires seront installés sur les bâtiments intercommunaux, pour un budget de 60 000 euros. Cette source d'énergie renouvelable réduira les factures d'électricité et le bilan carbone, contribuant ainsi à un avenir plus durable. »*
>
> *Erica Sandford, Conseillère déléguée au Développement durable et environnement*

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Le décret tertiaire impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments publics et privés à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique. Les bâtiments concernés (+ de 1 000 m²) : bâtiment antenne Lanslebourg ; gymnase des Terres Blanches ; piscine intercommunale ; résidence Pré Soleil. Sur la base d'une année de référence, **il s'agit d'atteindre des objectifs ambitieux de réduction de consommation énergétique** (40% d'ici 2030 ; 50% d'ici 2040 ; 60% d'ici 2050). Pour le bâtiment de Lanslebourg, des actions ont déjà été engagées en 2022, comme le remplacement de menuiseries au rez-de-chaussé.

Toujours dans un objectif de réduction des consommations d'énergie **dans un objectif global de sobriété énergétique, des travaux de calorifugeage des conduits de chauffage ont été engagés sur la majeure partie des bâtiments intercommunaux.**

FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE

Le service aménagement & transition écologique gère les projets de la filière bois-énergie, l'opérationnel étant géré par le service assainissement collectif : réception grumes, gestion des stocks, organisation des campagnes de broyage, chargement des plaquettes.

FAITS MARQUANTS 2022

- Projet de réseau de chaleur à Val-Cenis Lanslebourg - *étude de faisabilité*
- Production de plaquettes forestières
- Lancement d'une étude pour implanter un anneau de détection du bois mitraillé

PERSPECTIVES 2023

- Poursuite de l'étude de faisabilité du projet de réseau de chaleur à Val-Cenis Lanslebourg
- Installation d'un anneau de détection du bois mitraillé

RÉSEAU DE CHALEUR À VAL-CENIS LANSLEBOURG

Une étude a été lancée fin 2022 pour vérifier la faisabilité technique et économique d'un réseau de chaleur bois-énergie à Val-Cenis Lanslebourg alimenté par une chaudière à bois déchiqueté. **Son objectif est de mutualiser une chaudière à bois pour trois bâtiments (l'Auditorium Laurent Gerra, la Gendarmerie et le bâtiment antenne de la CCHMV).**

PLAQUETTES FORESTIÈRES 100% LOCALES

La CCHMV, engagée dans une démarche de Territoire à Énergie Positive (TEPOS), œuvre depuis 2008 à la réduction des gaz à effet de serre et au développement des énergies renouvelables. Ainsi, dans le cadre de la valorisation et de l'exploitation des forêts du territoire, une filière bois-énergie a été mise en place en partenariat avec les différents acteurs du secteur.

Les grumes de moindre qualité (dont des arbres mitraillés) issues des coupes forestières en Maurienne sont achetées par la CCHMV et transformées en plaquettes sur le site de La Praz. Les plaquettes forestières permettent ensuite d'alimenter les chaufferies de divers équipements publics :

- la Maison Cantonale de Modane
- la station d'épuration de La Praz
- la pépinière d'entreprise « Forum Alpium » et le gymnase des Terres Blanches à Modane
- le réseau de chaleur de la commune de Fourneaux (mairie, école, salle des fêtes, logements communaux…)
- les locaux du SIRTOMM à Saint Julien Montdenis
- le réseau de chaleur à Modane Loutraz (piscine intercommunale, bâtiment du stade, résidence Pré Soleil, maison médicale)
- le réseau de chaleur de la commune Saint Julien Montdenis (logements, mairie, ...)
- l'hôpital local de Modane

Le chauffage au bois local, transformé en plaquettes sur le territoire, s'inscrit dans **une démarche de circuit court, centre d'un projet de la CCHMV en partenariat avec ses communes membres, l'ONF** (la filière bois-énergie permet d'entretenir la forêt) **et des exploitants forestiers privés.**

CHIFFRES CLÉS

500 000 € HT d'investissement pour l'implantation d'un anneau de détection (études, anneau de détection, convoyeurs, engins de manutention, génie civil et raccordement électrique)

5 120 MAP produit en 2022

1 tronc d'un m³ = **2,7** MAP (Mètre cube Apparent de Plaquettes, l'unité de volume occupée par du bois déchiqueté dans un mètre cube)

1 900 m³ de grumes achetés pour alimenter la filière bois-énergie de la CCHMV (communes de Modane, Villarodin-Bourget, Avrieux, et exploitants forestiers)

ÉTUDE POUR IMPLANTER UN ANNEAU DE DÉTECTION DU BOIS MITRAILLÉ

Lors de la libération de la France en 1944, de nombreuses bombes ont atteints les secteurs forestiers. **Les éclats des obus se sont alors incrustés dans les arbres et ces derniers ont poursuivi leur croissance**. Aujourd'hui, ces arbres sont prêts à être récoltés mais, **en cas de mitraille au sein du bois, ils sont sans valeur si une détection ne peut pas être réalisée.** Leur seul débouché actuel est le bois énergie à un prix de vente très bas. Pour ces bois mitraillés de la Haute Vallée de Maurienne, **environ 5 000 m³ par an pourraient être convenablement commercialisés en bénéficiant d'un passage au détecteur de métaux.** Une valorisation en bois d'œuvre serait ainsi possible, générant un bénéfice carbone important (stockage dans les produits bois, substitution à d'autres matériaux plus énergivores). Les bois mitraillés détectés et contenant de la mitraille continueront à être valorisés dans la filière bois-énergie de la CCHMV.

> *« Notre filière bois énergie, totalement pilotée par nos services, a non seulement un impact environnemental puisque nous substituons le bois au fioul et que nous nettoyons nos forêts de la mitraille héritée de la guerre, mais aussi un impact économique qui nous a permis de ne pas subir de plein fouet l'augmentation faramineuse des combustibles. »*
>
> *François Chemin, VP Assainissement, eau, CAO et Commission DSP*

BÂTIMENTS & INFRASTRUCTURES

Le service intervient sur les bâtiments du territoire gérés par la Communauté de communes et le CIAS (Maison Cantonale, cinémas L'Embellie et La Ramasse, cantine d'Avrieux, Forum Alpium, piscine intercommunale de Modane, Résidence Pré Soleil, chaufferie bois de la piscine et son réseau de chaleur, bâtiment accueil Alzheimer et établissement d'Enseignement Artistique, Maison des Jeunes, points d'accueil enfance jeunesse). Il gère également tout le parc matériel (véhicules, engins, matériels ...).

FAITS MARQUANTS 2022

- Réorganisation du service
- Chantier de tuyauterie à la Résidence Pré Soleil
- Rénovation du sol du gymnase des Terres Blanches

PERSPECTIVES 2023

- Confortement de l'organisation du service
- Installation d'un système de contrôle à distance des données sur le chlore (GTC) à la piscine intercommunale de Modane

RÉORGANISATION DU SERVICE

La CCHMV a opéré une restructuration du Pôle Services Techniques. **Il est devenu le Pôle Technique - Aménagement qui comprend désormais trois services : assainissement collectif, bâtiments - infrastructures et aménagement - transition écologique. Les équipes ont été renouvelées. Cette réorganisation permet de spécialiser les équipes tout en confortant la transversalité en termes de moyens humains et techniques entre les services.**
Le service bâtiments et infrastructures gère notamment l'aspect réglementaire relatif aux différents bâtiments en lien avec le service Moyens Généraux et vient en appui sur le plan technique sur des projets portés par la CCHMV et le CIAS.

CHANTIER À LA RÉSIDENCE PRÉ SOLEIL

Suite à l'effet du temps, une dégradation de la tuyauterie de la résidence a été observée. Ce chantier important de construction d'un nouveau circuit d'eau chaude a été confié aux agents du service bâtiments et infrastructures (compétence interne, maîtrise des coûts). **La réalisation de ces travaux permet désormais de sécuriser le circuit d'eau chaude sanitaire.**

Vue extérieure du gymnase des Terres Blanches dont la rénovation des sols s'oppère avec un traitement par quart afin de garder le gymnase ouvert.

CHIFFRES CLÉS

10 bâtiments entretenus par le service, soit **20 000** m²

4 chaudières plaquettes bois

1 réseau de chaleur pour chauffer **4** bâtiments

1 astreinte **365** jours/an

4 collaborateurs

150 heures de formation

SYSTÈME DE CONTRÔLE À DISTANCE DES DONNÉES SUR LE CHLORE

Dans l'optique de sécuriser au maximum ses bâtiments, l'installation d'un GTC (Gestion Technique Centralisée) est programmée en 2023. Cet outil permettra de **surveiller à distance et en continu la teneur en chlore au sein de la piscine**. Aujourd'hui des tests sont réalisés matin et soir. Ce dispositif permettra une surveillance permanente et une **réactivité instantanée par les agents**, soit à distance lorsque cela sera possible, soit par une intervention physique.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le service assainissement collectif exploite le réseau de collecte des eaux usées, les 17 postes de relevage et la Station d'Épuration (STEP) de La Praz qui traite les eaux usées de 7 des 10 communes de la CCHMV (Saint-André, Le Freney, Fourneaux, Modane, Villarodin-Bourget, Avrieux, Aussois et des stations de Valfréjus, La Norma et Aussois). Le service gère également une filière bois-énergie et, pour le compte du SIRTOM, une plateforme de déchets verts permettant la fabrication de compost normé pour une redistribution aux communes.

FAITS MARQUANTS 2022

- Réorganisation du service
- Mise en séparatif des réseaux sur les communes d'Aussois et Villarodin-Bourget
- Réhabilitation poste de relevage Intermarché
- Schéma directeur d'assainissement (SDA)
- Formation sur l'optimisation énergétique

PERSPECTIVES 2023

- Réhabilitation du poste de relevage sur la zone industrielle de St Gobain
- Mise en séparatif des réseaux rue de l'Eglise à Aussois et poursuite des travaux à Villarodin Bourget (rue du Verger)
- Mise en séparatif des réseaux Quartier des Lissières, Modane
- Poursuite SDA CCHMV et diagnostic permanent du système d'assainissement (réglementaire) : campagne de mesures

RÉORGANISATION DU SERVICE

À l'instar du service bâtiments & infrastructures, le service assainissement collectif (3 agents) a connu une restructuration en intégrant désormais le nouveau Pôle Technique - Aménagement. Le poste de responsable du service est mutualisé avec la commune de Modane (l'agent est responsable pour la commune du service eau potable).

CHIFFRES CLÉS

17 postes de relevage

1 station d'épuration de **29 700** EH (Equivalent Habitant)

493 183 m³ entrant à la STEP en 2022

575 tonnes de boue brute produite en 2022

MISE EN SÉPARATIF DES RÉSEAUX

Cette année 2022, les communes d'Aussois (secteur Villette) et de Villarodin-Bourget (rue du Verger) ont bénéficié d'un **nouveau réseau d'assainissement collectif qui sépare les eaux pluviales de l'assainissement afin qu'elles soient rejetées au milieu naturel.**

RÉHABILIATION POSTE DE RELEVAGE

Le poste de relevage situé au niveau d'Intermarché à Fourneaux a été réhabilité pour **relever les eaux usées grâce à un pompage en ligne.** Chaque année un poste est réhabilité (en 2023, programmation du poste de Saint-Gobain et La Praz).

FORMATION OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

Cette formation des agents permet de s'approprier et mettre en œuvre les possibilités d'**optimisation énergétique des équipements de la STEP.**

> *« Compétente en matière d'assainissement depuis 2002, la CCHMV entretient l'ensemble du patrimoine et travaille étroitement avec les communes qui le souhaitent à l'amélioration de la performance de notre station d'épuration et pour le bon état environnemental de nos rivières. »*
>
> *François Chemin, VP Assainissement, eau, CAO et Commission DSP*

SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

La CCHMV, à travers sa compétence assainissement collectif, a lancé début septembre 2022 cette étude sur 7 des 10 communes. **Celle-ci consiste à faire un état des lieux, des campagnes de mesures, identifier les points noirs et élaborer des scénarios.** Un programme de travaux chiffrés et hiérarchisés en découlera.
De même, un schéma directeur d'assainissement a été mis en place en 2020 sur la commune de Saint-André. Cette étude ciblée sur le hameau de La Praz a pour objectif d'identifier l'origine des eaux claires parasites. Ainsi, l'étude permettra d'éliminer ces eaux claires qui arrivent dans le réseau d'assainissement collectif.

CONTRAT « PETIT CYCLE DE L'EAU »

En 2022, un contrat « Petit Cycle de l'eau » a été signé avec l'agence de l'eau.
Ce présent contrat vise à planifier les attributions conjointes des aides de l'agence de l'eau et de l'Etat dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement collectif et des eaux pluviales sur le territoire de la CCHMV jusqu'en 2024. Par exemple, des travaux de mise en séparatif à Aussois et Villarodin-Bourget.

CULTURE

Le service a pour mission le développement culturel du territoire, avec pour objectifs de faciliter l'accès à la culture, organiser des temps de rencontres avec des artistes, favoriser la pratique artistique…

FAITS MARQUANTS 2022

- **Cosmogama** dans le cadre du Pacte Culturel en partenariat avec la commune de Modane et le GRAC
- Spectacles scolaires
- Projet ***« Avec nous ce soir »*** en partenariat avec l'Orchestre des Pays de Savoie
- Semaine italienne
- Fête de la Musique en partenariat avec l'USM
- Appel à projets pour la nouvelle Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC)
- Des animations jeune public dans les cinémas

CHIFFRES CLÉS

10 513 spectateurs dans les cinémas de L'Embellie Fourneaux et La Ramasse Lanslebourg Val-Cenis en 2022

120 participants au projet ***« Avec nous ce soir »***

PERSPECTIVES 2023

- Semaine italienne du 22 au 28 mai 2023
- Lancement du projet ***« Les Chemins de Velours »*** avec la Compagnie l'Esprit du Mardi
- Fête de la Musique à Aussois le 16 juin
- Spectacles scolaires pour tous les élèves de la maternelle à l'élémentaire
- Nouvelles actions de médiation dans les cinémas

COSMOGAMA

COSMOGAMA est un **atelier de création, de production et de diffusion d'objets artistiques pluridisciplinaires** qui conçoit, développe et met en œuvre des concepts inédits où dialoguent l'écriture, le théâtre, la cuisine, la danse, le cirque, la musique, la performance, l'installation, la photo, la vidéo et les arts plastiques. **Impulsé par Jeanne Roualet et Fabrice Melquiot,** il réunit **plus de trente artistes internationaux.**

Dans le cadre du projet Cosmogama au **Collège La Vanoise**, les collégiens ont participé à **un atelier de création de *Cosmoramas* avec les artistes Jeanne Roualet et Camille Dubois.**

Les *Cosmoramas* sont des fresques en noir et blanc, en petits et grands formats.

SPECTACLES SCOLAIRES

Dans une volonté **d'équité territoriale en matière d'accès à l'offre culturelle**, la CCHMV propose **trois spectacles à destination des écoles du territoire** afin que chaque élève puisse assister à une représentation chaque année.

En parallèle, des **actions de médiation sont proposées dans les écoles**. Les artistes des compagnies vont à la rencontre des élèves pour mener des ateliers de pratique artistique et d'initiation.

*Atelier théâtre d'ombres avec la classe de maternelle de La Praz dans le cadre du spectacle **« Un peu perdu »**.*

*Spectacle **Les Spécimens** de la **Compagnie du Fil à retordre** à l'Auditorium Laurent Gerra.*

« La culture ?! Mais c'est l'oxygène indispensable du territoire, non seulement pour les habitants permanents mais aussi pour nos visiteurs qui apprécient notre art de vivre, nos églises baroques, nos fortifications... Préparons ensemble l'aujourd'hui et l'avenir de la passion culturelle ! »

Maurice Bodecher, VP Culture et Communication

Visite insolite de la Redoute Marie-Thérèse dans le cadre de la Semaine italienne 2022

LOISIRS

À travers des établissements tels que la piscine intercommunale ou le gymnase des Terres Blanches, le service Loisirs offre aux habitants des activités pour tous.

FAITS MARQUANTS 2022

- Ouverture de la piscine intercommunale de Modane du 1er avril au 29 octobre 2022
- Stage de water-polo à la piscine du 22 au 25 août
- Participation à Octobre Rose avec une séance d'aquagym rose le 14 octobre
- Organisation d'un après-midi ludique de fermeture de la piscine le 29 octobre
- Premiers travaux dans le cadre du projet de redynamisation de la piscine
- La vie du gymnase des Terres Blanches

OUVERTURE DE LA PISCINE DU 1ER AVRIL AU 29 OCTOBRE 2022

La piscine intercommunale de Modane a proposé durant ses 191 jours d'ouverture diverses animations : **aquaforme, aquafitness, aquagym, aquapalm, école de natation, cours particuliers.** En plus des entrées comptabilisées en caisse, la piscine accueille des scolaires primaires et maternelles (écoles de Aussois, Avrieux, Modane, Fourneaux, La Praz), des collégiens, le club Nautique Vanoise, le club de Plongée Subaquatique, les pompiers du territoire, Maurienne Séniors, le Ski-club de Bonneval-sur-Arc et Val-Cenis, la Résidence Pré Soleil, le centre de vacances Neige et Soleil de Bramans et le centre de formation l'Albaron.

Stage de Water-polo du 22 au 25 août 2022

CHIFFRES CLÉS

DE LA PISCINE EN 2022

191 jours d'ouverture soit **918** heures

4 maitres-nageurs & **2** personnes à la caisse et ménage

18 445 entrées comptabilisées en caisse

4 126 élèves & **1 512** collégiens (utilisateurs hors caisse)

POUR 2023

181 jours d'ouverture prévus

DU GYMNASE

36 semaines scolaires d'utilisation avec **45** heures d'utilisation par semaine

50 heures d'utilisation par semaine par les assos et administrations

PERSPECTIVES 2023

- Lancement de la 2ème tranche des travaux de rénovation de l'étage de la piscine
- Ouverture de la piscine du 1er avril au 18 octobre 2023
- Nouveautés des horaires de la piscine:
  Ouverture non-stop le samedi (sauf été) de 10h30 à 16h30
  Ouverture dès 10h00 le dimanche matin

REDYNAMISATION DE LA PISCINE

Une étude de faisabilité engagée en 2019 a abouti sur le choix d'un **positionnement de l'offre typé « sport et ludisme », visant à renforcer l'attractivité de la piscine de Modane et la faire évoluer vers un véritable équipement de loisirs « 4 saisons »** :

- orientation vers une offre plus ludique sur la partie aquatique ;
- valorisation des espaces disponibles au 1er étage, avec le développement d'activités complémentaires à la partie aquatique, plutôt axées sur la « préparation physique ».

L'objectif est de répondre à des besoins locaux communs (clubs sportifs, milieu paramédical…) pour **développer une structure complémentaire aux équipements déjà présents sur le territoire** (gymnases, salles de sport…).

L'idée étant de disposer d'**un équipement public performant, accessible au plus grand nombre,** le tout en cohérence avec le positionnement « sport et ludisme » choisi pour le futur complexe. Première étape de la mise en œuvre de ce projet ambitieux : **les travaux de confortement structurel du bâtiment de la piscine** *(cf page 36 aménagement & transition écologique).*

LA VIE DU GYMNASE DES TERRES BLANCHES

Le gymnase, situé Route de Bardonnèche à Modane, est **principalement utilisé par le collège La Vanoise** ainsi que les sections ski-études et l'UNSS. En dehors des créneaux scolaires, le gymnase est **ouvert toute l'année** pour une **dizaine d'associations ou d'administrations** telles que SDISS, Douanes ... Il est équipé d'un **terrain multisports** qui offre la possiblité de faire du basket, handball, volley, ultimate et nouveaux sports ; des sports de raquette (badminton, tennis) ; de la gymnastique ; et des sports d'arts martiaux grâce au **Dojo** (Taekwondo, Judo, Jeet-Ki-Do, Yoga Ashtanga).

Les créneaux des weekends privilégient les compétitions.

Envie d'en savoir plus ?
cchautemaurienne.com/le-gymnase-des-terres-blanches

HABITAT

Le service a un rôle de relai d'information et met à disposition des dispositifs d'amélioration habitat, rénovation, mise en location de logements d'habitation ou touristiques.

FAITS MARQUANTS 2022

- Lancement de la phase 1 de l'étude de préfiguration de la politique locale de l'habitat en Haute Maurienne Vanoise
- Co-signature de la convention pour le logement des travailleurs saisonniers avec la commune de Val-Cenis
- Travail de rédaction de la convention cadre valant ORT suite à la co-signature de la convention d'adhésion Petites Villes de Demain de Modane / Fourneaux en 2021
- Des permanences gratuites régulières

PERSPECTIVES 2023

- Finalisation de l'étude de préfiguration de la politique locale de l'habitat en HMV
- Continuité convention sur le logement des travailleurs saisonniers avec la commune de Val-Cenis
- Continuité convention valant ORT dans le cadre du programme Petites Villes de Demain avec Modane-Fourneaux
- Continuité des permanences régulières gratuites à la Maison Cantonale
- Mise en place du service Habitat - Immobilier
- Ouverture de l'Espace Propriétaires HMV au printemps 2023 au sein de la Maison Cantonale
- Nouveau dispositif : Prime Mon Logement Lyon-Turin

ÉTUDE DE PRÉFIGURATION DE LA POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT EN HMV

→ **Phase 1 :** Diagnostic afin de disposer d'un focus permettant de poser les fondations, partager le constat et comprendre la situation de l'habitat pour évaluer les besoins actuels et futurs en fonction du contexte du territoire et de ses usagers.

→ **Phase 2 :** Orientations stratégiques qui permettront de dégager les objectifs prioritaires visant à répondre aux besoins et enjeux identifiés lors de la phase de diagnostic.

→ **Phase 3 :** Programme d'actions : il s'agira de décliner les orientations définies en phase 2 dans un programme d'actions, afin que le territoire détienne une feuille de route opérationnelle pour mettre en œuvre sa politique de l'habitat.

MISE EN PLACE DU SERVICE HABITAT - IMMOBILIER

Mise en place d'un service opérationnel au bénéfice des acteurs du territoire de Haute Maurienne Vanoise : communes, propriétaires, résidents permanents et en mobilité (travailleurs saisonniers salariés du chantier Lyon-Turin…) qui a vocation à répondre aux objectifs suivants :

- Connaître finement l'habitat et l'immobilier en HMV ;
- Créer et valoriser une boîte à outils à destination des propriétaires du territoire (tous profils) afin de les accompagner dans leurs projets (montée en qualité de l'offre d'hébergement, amélioration de la performance énergétique, mise en location,…) ;
- Structurer et animer l'Espace Propriétaires HMV à la Maison Cantonale et hors les murs ;
- Accompagner les communes dans leurs projets.

NOUVEAU DISPOSITIF

Ce dispositif Prime Mon Logement Lyon-Turin, est **destiné aux propriétaires bailleurs de logement qui souhaitent « donner un coup de frais » à leur bien et le proposer à la location des salariés du Lyon-Turin.**

La prime est doublée en cas de travaux de rénovation énergétique (travaux d'isolation thermique ; changement du mode de chauffage ; remplacement des portes, fenêtres et volets). **Elle pourra se cumuler avec les aides « classiques » à la rénovation énergétique des logements.**

Renseignements à la Maison de l'Habitat à St Jean de Maurienne
04 79 83 55 30
maisonhabitat@3cma73.com

Les conditions sont les suivantes :

① Les travaux doivent être réalisés par des professionnels. Si vous les réalisez vous-même, aucune prime ne pourra être accordée. Des photos avant/après et les factures vous seront demandées.

② Le logement est décent, il a fait l'objet d'un diagnostic de conformité électrique et dispose d'un diagnostic de performance énergétique valide, supérieur à E.

③ Le logement est loué à un salarié du Lyon-Turin, pendant 6 ans. Le versement de la prime sera réalisé sur présentation du bail et du contrat d'embauche. La location s'effectue en résidence principale à l'année.

④ Le loyer est plafonné au prix du marché.

L'HABITAT EN HAUTE MAURIENNE VANOISE

MAJ 07/04/2023

DES DISPOSITIFS À VOTRE SERVICE

Demande d'informations amélioration habitat / rénovation / mise en location de logements d'habitation ou touristiques

Pour tous renseignements relatifs à l'habitat : MAISON DE L'HABITAT, Place Fodéré, ST-JEAN-DE-MAURIENNE 04 79 83 55 30 - maisonhabitat@3cma73.com
Horaires : mardi et mercredi : 9h-13h et 14h-18h | jeudi 14h-18h | vendredi : 9h-13h | samedi semaine impaire : 8h-12h30

ADAPTATION DU LOGEMENT - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vous souhaitez :
Apporter des améliorations et adapter votre logement afin de favoriser votre autonomie et votre maintien à domicile. Améliorer votre confort et maîtriser vos dépenses d'énergie.
Vous pouvez obtenir un accompagnement administratif et technique, une visite sur site et des aides pour vos travaux.

SOLIHA
04 76 47 82 45

PERMANENCES
// Maison Cantonale de Modane tous les 2ème mardi du mois de 10h à 12h sur RDV
Vous munir de votre dernier avis d'imposition sur le revenu lors de la prise de contact

RÉNOVATION ET LOCATION DE BIEN

Vous souhaitez :
Renover et louer votre logement
Profitez du nouveau dispositif mis en oeuvre afin de faciliter l'hébergement des salariés du chantier Lyon-Turin : la Prime Mon Logement Lyon-Turin.
Les propriétaires intéressés par le dispositif sont invités à se rapprocher de la Maison de l'Habitat, à Saint-Jean-de-Maurienne.

PRIME MON LOGEMENT LYON-TURIN
demarchegrandchantier-lyonturin.fr/prime-logement/

PRISE DE RENDEZ-VOUS
À la Maison de l'Habitat, Place Fodéré, à St-Jean-de-Maurienne
Ou par téléphone au 04 79 83 55 30
Ou par mail à maisonhabitat@3cma73.com

LOGEMENT TOURISTIQUE

Vous souhaitez :
Renover votre bien touristique, obtenir de l'aide pour sa commercialisation, le valoriser...
Contactez les conseillères Politique Immobilier de Loisirs.

OFFICE DE TOURISME HMV
Bérénice LEMOINE - référente «Mise en commercialisation»
04 79 20 66 08
berenice.lemoine@hautemaurienne.com
Clémentine JOYE - référente «Labellisation Qualité Confort Hébergement»
04 79 05 99 17
label@hautemaurienne.com
www.haute-maurienne-vanoise.com

CCHMV
Solène RAFFORT - coordinatrice «Cellule tourisme»
04 79 05 10 54
maisondesproprietaires@cchmv.fr
www.cchautemaurienne.com

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vous souhaitez :
Être informé, avoir un conseil personnalisé dans votre projet de rénovation énergétique quelque soit votre niveau de revenus

ASDER - Association Savoyarde Développement Energies Renouvelables
04 56 11 99 00
info@faire73.fr

PERMANENCES
// Maison Cantonale de Modane tous les 2è lundi du mois (1 mois sur 2) le matin
// Maison de l'Habitat de St-Jean-de-Maurienne les 2è et 4è mardi de chaque mois

INFORMATIONS JURIDIQUES

Vous souhaitez :
Des informations neutres et gratuites sur le logement en Savoie : construction, achat et vente immobilière, location, habitat indigne, copropriété, fiscalité et aides financières, autres…

ADIL - Association Départementale Information Logement
04 79 83 55 30
04 79 69 90 20

PERMANENCES
Maison de l'Habitat de St-Jean-de-Maurienne 1er et 3è jeudi du mois sur rdv

CONSEIL ARCHITECTURAL URBANISTIQUE

Vous souhaitez :
Mettre en oeuvre des projets d'aménagement en architecture, urbanisme et paysage

// CAUE - Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)
// Catherine SALOMON-PELEN

PERMANENCES
1ers lundi et mardi du mois sur inscription auprès de votre mairie

CHIFFRES CLÉS

SOLIHA

84 200 € de travaux agréés qui ont généré

37 435 € de subventions

ASDER

277 demandes d'information et de conseil de premier niveau traitées par téléphone

46 rendez-vous personnalisés lors des permanences décentralisées (Modane, St Jean de Maurienne ou visio)

2 accompagnements de projets technique et financier sur des copropriétés

1 campagne de prêt de thermokit avec analyse des clichés

ADIL

Sur les **131** entretiens en présentiel lors des permanences de l'ADIL à la Maison de l'Habitat à St Jean de Maurienne :
- **8** concernaient le territoire de la CCHMV

Sur les **16** entretiens téléphoniques :
- **1** concernait le territoire de la CCHMV

CAUE

62 rendez-vous avec des candidats à la rénovation/construction qui ont rencontré l'architecte-conseil

LES PERMANENCES 2023 SUR LE TERRITOIRE HMV

SOLIHA - *à la Maison Cantonale*
- 10 janvier
- 21 février
- 14 mars
- 11 avril
- 09 mai
- 13 juin
- 11 juillet
- 12 septembre
- 10 octobre
- 14 novembre
- 12 décembre

ASDER - *à la Maison Cantonale*
- 09 janvier
- 13 mars
- 15 mai
- 10 juillet
- 09 octobre
- 11 décembre

CAUE (1er semestre) - *les permanences se font dans les communes. Contactez-les pour confirmation de la date.*
- Jeudi 5 +/- vendredi 6 janvier
- Jeudi 2 +/- vendredi 3 février
- Jeudi 2 +/- vendredi 3 mars
- Jeudi 6 +/- vendredi 7 avril
- Jeudi 4 +/- vendredi 5 mai
- Jeudi 1er +/- vendredi 2 juin

« Le logement revêt un enjeu majeur pour notre territoire. Au-delà de l'immobilier de loisir, il a été décidé d'élargir les missions à l'habitat au sens large, englobant le logement des habitants permanents et travailleurs saisonniers. La Maison Cantonale abritera l'Espace Propriétaires, piloté par le nouveau service Habitat-Immobilier, un lieu de rencontre adapté permettant d'obtenir les informations les plus complètes en lien avec les différentes thématiques de l'habitat. »

Stéphane Bect, Conseiller délégué Habitat et Immobilier

Votre

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE HMV

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Haute Maurienne Vanoise, créé le 1er septembre 2019, gère la compétence Action Sociale de la CCHMV. Le CIAS Haute Maurienne Vanoise intervient sur l'ensemble du territoire de la CCHMV, en complémentarité des actions des CCAS de chaque commune qui continuent de perdurer. Il a pour objectif de mener des actions sociales concertées et démultipliées par un territoire d'intervention élargi et des moyens plus importants. Le CIAS est un véritable acteur de proximité dans la vie quotidienne des habitants avec, entre autres, la restauration scolaire, la gestion des accueils et garderies périscolaires et extrascolaires Enfance et Jeunesse, le portage de repas à domicile, le transport à la demande et la gestion de la Résidence Pré Soleil à Modane.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT

L'ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER

Le CIAS met à disposition gratuitement des locaux ainsi que des véhicules pour France Alzheimer Savoie qui vient régulièrement sur le territoire proposer un accueil thérapeutique aux personnes atteintes de maladie Alzheimer ou apparentées, vivant à domicile, et à leurs proches.

CONTACT : 04 79 60 51 83 | 06 21 45 34 62
alzheimersavoie.accueildejour@orange.fr

PERMANENCES GEM REBOND

De même, une salle à la résidence Pré Soleil est mise à disposition depuis 2022 pour des permanences de l'association GEM Rebond (Groupe d'Entraide Mutuelle) basée à Saint Jean de Maurienne. Celle-ci propose un lieu convivial d'accueil, d'échanges, de partage et d'écoute ainsi que des activités variées, (repas partagés, sorties)

pour toute personne en situation de fragilité ou d'isolement.

CONTACT : 07 68 89 58 27 | 04 56 96 37 15
gem.rebond73@gmail.com

POINT ÉCOUTE MAURIENNE

Entretiens individuels ou familiaux gratuits, anonymes et confidentiels pour aider à renouer le dialogue en cas de difficultés familiales. Ce réseau est piloté par la Sauvegarde de l'Enfance. Le CIAS met à disposition un agent à hauteur de 8h/mois, formé pour intervenir en tant qu'écoutante.

CONTACT : 04 79 59 69 36
(répondeur 24h/24) – ou le mardi de 12h à 14h
paej.maurienne@sauvegarde2savoie.fr

PARENTALITÉ - PRÉVENTION - INFORMATION JEUNESSE

Le Pôle Insertion - Solidarité regroupe le transport à la demande Je Dis Bus, l'accueil de jour Alzheimer de Fourneaux, ainsi que le service information & prévention, parentalité, dont la structure information jeunesse (SIJ).

FAITS MARQUANTS 2022

- Chantiers Jeunes sur le *chemin du petit bonheur*
- Action « Jouons le jeu ! » en octobre

PERSPECTIVES 2023

- Mise en place d'actions pour les jeunes autour des premiers secours grâce aux recettes de la taxe d'apprentissage 2022
- Famille en fête **du 25 au 30 septembre 2023** sur le thème **« Tous Dehors ! »**
- Actions collège - écoles (journée orientation 3ème, ateliers citoyens, clubs : actus et questions d'ados, l'éducation à la sexualité et à la vie affective…)

LES CHANTIERS JEUNES SUR LE *CHEMIN DU PETIT BONHEUR*

Au cours de l'été et automne 2022, 15 jeunes (contre 12 les autres années) ont participé à ce chantier rémunéré accompagnés par deux éducateurs de l'Association de Sauvegarde de l'Enfance & de l'Adolescence. **Cinq jeunes par semaine ont délimité, poncé et peint des éléments existants du** *chemin du petit bonheur.*

CHIFFRES CLÉS

De « Jouons le jeu ! »

310 personnes présentes aux deux spectacles

28 intervenants salariés/bénévoles ou prestataires

250 personnes environ sur le temps fort du samedi après-midi

JOUONS LE JEU !

Du 5 au 11 octobre 2022 a eu lieu la Semaine du Jeu avec l'action « Jouons le jeu ! » proposée par le Collectif Famille. Cet événement récréatif a été pensé pour **faire connaître et valoriser les différentes structures, actions et dispositifs de soutien à la parentalité, valoriser la relation enfants-parents, créer du lien social**

entre les familles et les générations avec des temps entièrement gratuits. La semaine proposait deux spectacles, un samedi après-midi jeux (ateliers, stands et jeux divers, ...), et des ateliers au collège, au LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents), à la résidence Pré Soleil.

CHIFFRES CLÉS

8 classes touchées par les actions dans les écoles sur les compétences psychosociales

400 élèves touchés au travers d'ateliers et d'actions de sensibilisation, prévention (troubles DYS, Harcèlement, Réseaux sociaux, Education à la Santé et à la sexualité…) et autour de l'orientation : Bus de l'orientation.

ACTIONS POUR 2023 GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

La taxe d'apprentissage 2022 versée par des entreprises locales à la SIJ permet de financer des actions de prévention aux premiers secours pour 2023. Des interventions dans les écoles et sensibilisation aux gestes qui sauvent. Et deux journées de formation PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) à destination des jeunes de 16 à 25 ans du territoire.

Plus d'infos sur notre site :
cchautemaurienne.com/structure-information-jeunesse

Atelier Jeu au Collège sur la pause méridienne dans le cadre de l'action « Jouons le jeu ! »

« La structure Information Jeunesse permet à tous les jeunes du territoire un accès gratuit à l'information (enseignement, orientation, formation professionnelle, vie pratique, santé, culture, loisirs). Différentes actions sont proposées, notamment sur le collège, le Parcours Santé, le Club Santé, l'Atelier Actus, le bus de l'orientation. Des interventions psychosociales dans les écoles, l'encadrement de l'accompagnement à la scolarité, le Point Ecoute Maurienne, le portage du dispositif formation BAFA, … »

Jean-Marc Buttard, VP Action sociale

ENFANCE & JEUNESSE

Le Pôle Enfance - Jeunesse acceuille des enfants de tout le territoire de Saint-André à Bonneval-sur-Arc. De 3 à 11 ans, ils sont accueillis par le service enfance pour du périscolaire matin/midi/soir, les mercredis et les vacances scolaires. Puis du CM2 à 17 ans ils sont accueillis par le service jeunesse (Maison des Jeunes (MDJ) à Modane).

FAITS MARQUANTS 2022

- Travail et définition du nouveau projet Petite Enfance/Enfance/Jeunesse 2023/2027 dans le cadre du renouvellement Contrat Territorial Jeunesse avec le Département de la Savoie et de l'Élaboration de la Convention Territoriale Globale avec la CAF
- Lancement de la réflexion sur l'organisation et la coordination interne du Pôle Enfance Jeunesse
- Camps / Séjours été 2022 et retour d'activités passerelles
- Hausse de fréquentation sur tous les accueils

PERSPECTIVES 2023

- Mise en œuvre des premières actions définies dans le projet Petite Enfance/Enfance/Jeunesse 2023/2027
- Mise en œuvre des préconisations concernant l'organisation et la coordination interne du Pôle Enfance Jeunesse
- Réflexions sur les locaux d'accueil, la tarification et les tranches d'âge pour nos accueils Enfance-Jeunesse

NOUVEAU PROJET 2023/2027

Dans le cadre du renouvellement Contrat Territorial Jeunesse avec le Département de la Savoie et de l'Élaboration de la Convention Territoriale Globale avec la CAF, des groupes de travail ont été mis en place avec les partenaires et la Petite Enfance/Enfance/Jeunesse (de 0 à 25 ans) afin de déterminer et présenter des projets d'actions pour la perspective 2023/2027. Les enjeux du projet vont être de :

- **Maintenir la structuration d'une offre d'accueil diversifiée**, accessible tout en répondant aux besoins du territoire ;
- **Coordonner et accompagner les acteurs** ;
- Accompagner aussi **les familles, les enfants et les jeunes,** leur faciliter le parcours et l'installation sur le territoire ;
- Favoriser **l'intégration des jeunes**, leur appropriation du territoire et leur insertion sociale, citoyenne et professionnelle.

Sortie découverte chien de traîneau pour les 3-11 ans pendant les vacances de Noël 2022.

Plusieurs activités au cours de l'année 2022 pour les 3-11 ans.

RÉFLEXION SUR L'ORGANISATION ET LA COORDINATION INTERNE DU PÔLE

Le Pôle Enfance Jeunesse, après cinq années de fonctionnement et d'évolutions constantes suite à la fusion des intercommunalités et au transfert des compétences, **doit stabiliser son fonctionnement interne et en améliorer la gouvernance et la coordination**. Un cabinet extérieur a accompagné le Pôle dans cette réflexion de coordination engagée fin octobre 2022 et qui découle également de la hausse de fréquentation.

Objectif : décloisonner les deux services au niveau administratif pour une meilleure répartition des tâches, allouer plus de temps à la coordination et aux nouveaux projets, améliorer la cohésion du Pôle et faciliter le fonctionnement quotidien. La réflexion a abouti en avril 2023 à une proposition de réorganisation et un plan d'actions, dont la mise en œuvre effective va s'effectuer tout au long de l'année 2023.

Les séjours et camps d'été !

HAUSSE DE FRÉQUENTATION ET RECRUTEMENTS

Le Pôle Enfance Jeunesse a connu une hausse importante de fréquentation sur l'ensemble des accueils au cours de l'année 2022. **+18% d'heures de présence sur les accueils périscolaires Enfance par rapport à 2021 et + 12% sur les accueils Jeunesse.**

Le Pôle s'adapte constamment pour **assurer des accueils de qualité dans le respect de la règlementation Jeunesse et Sports des accueils de loisirs** : recrutements nombreux, adaptation des locaux, …

Malgré tout, le service Enfance s'est vu contraint de plafonner les effectifs accueillis sur les accueils périscolaires Midi en fin d'année 2022 et ce afin de garantir un accueil sécurisé tant au niveau de l'encadrement que des locaux disponibles.

Des offres d'emploi sont régulièrement publiées pour renforcer les équipes sur des périodes plus ou moins longues et sur des temps de travail variés.

Activités à la MDJ : Stage de graff avec un professionnel, sortie à Lyon Ninja Warrior.

RÉFLEXIONS SUR LES LOCAUX D'ACCUEILS ET LA TARIFICATION

Suite aux hausses de fréquentation et dans une logique d'accessibilité et d'amélioration des accueils, des réflexions sont en cours sur certaines communes pour adapter les locaux mis à disposition du CIAS HMV pour assurer les accueils Enfance Jeunesse : travaux, rénovation, … (NB : Les locaux sont soit de propriété et de gestion intercommunale (CCHMV) soit majoritairement mis à disposition à titre gracieux par les communes).

Inchangées depuis 2019, les grilles tarifaires vont être adaptées en 2023.

> *« Je tiens à souligner et remercier l'implication du personnel du CIAS et de la CCHMV pour assurer, malgré les contraintes énoncées, les accueils. L'audit sur l'organisation, la coordination et le fonctionnement du Pôle Enfance/Jeunesse devrait permettre de sécuriser le fonctionnement des accueils et la gestion d'aléas, de faciliter le management et la coordination des équipes et d'assurer le pilotage des projets inscrits dans les dispositifs avec les partenaires CAF (Convention globale territoriale) et le Département (Contrat Territorial Jeunesse). »*
>
> *Jean-Marc Buttard, VP Action sociale*

CHIFFRES CLÉS

43 agents intervenaient sur le pôle en décembre 2022 (coordination, animation, agent de service)

À LA MAISON DES JEUNES

126 jeunes inscrits* en 2022 : **71** filles et **55** garçons

114 jeunes de 10-13 ans **12** jeunes de 14-17 ans

141 jours d'ouverture en période scolaire

93 jeunes inscrits en période scolaire

**ayant fréquenté au moins 1 fois un accueil*

À L'ENFANCE

255 enfants inscrits* aux accueils Val-Cenis + La Norma et/ou séjours en été 2022

494 enfants inscrits* aux accueils périscolaires + mercredi à la rentrée 2022

8 sites d'accueils périscolaires + **1** site d'accueil Mercredi

PETITES VACANCES SCOLAIRES 2022 :

Ouverture **5** semaines à Sollières / **5** semaines à Modane

- **50%** : taux d'occupation moyen soit
- **16** enfants présents en moyenne par jour

RÉSIDENCE PRÉ SOLEIL

Située dans le quartier de Loutraz, à Modane, la Résidence Pré Soleil est un lieu de vie pour personnes autonomes de plus de 60 ans, où il fait bon vivre.

FAITS MARQUANTS 2022

- Installation de la téléassistance
- Reprise des activités et temps collectifs sur un rythme régulier et convivial suite à la crise sanitaire
- Développement d'une communication attractive autour de la résidence
- Lancement d'une réflexion partenariale autour de la lutte contre l'isolement des personnes âgées et projet de visite de courtoisie bénévole

PERSPECTIVES 2023

- Célébration des 50 ans de la résidence le 7 octobre 2023
- Poursuivre l'ouverture des animations à tous les séniors du territoire
- Confortement de la communication et de l'ouverture de la résidence sur l'extérieur
- Diagnostic technique du bâtiment en lien avec l'OPAC (propriétaire du bâtiment résidence) et établissement d'un plan pluriannuel de rénovation du bâtiment
- Réfection complète de deux logements

INSTALLATION DE LA TÉLÉASSISTANCE

Un nouveau système de téléassistance a été mis en place en mai 2022. Il est maintenant portatif et non plus branché dans la pièce de vie des logements, ce qui permet de sécuriser les locataires à tous moments. Ce sont **des bracelets ou colliers de type bijoux qui, grâce à un émetteur, permettent de lancer un appel à la plateforme de Présence Verte 7/7j et 24/24h**. Celle-ci redirige ensuite l'appel suivant le problème du locataire (famille, personnel de la résidence, secours ...).

REPRISE DES ACTIVITÉS ET TEMPS COLLECTIFS

En 2022, les activités ont pu reprendre comme avant, à l'exception du port du masque qui reste obligatoire dans les lieux communs de la résidence. Les temps de restauration ont également pu se dérouler sans restrictions de distanciation.

Une nouvelle animation a fait son apparation suite à une demande d'une nouvelle locataire : une activité piscine en lien avec la piscine intercommunale de Modane. En effet, les locataires sont libres de proposer des animations et activités qui leur plaisent et qu'ils souhaiteraient faire au sein de la résidence. **Ces activités et animations sont également ouvertes à tous les séniors du territoire gratuitement.**

Échanges intergénérationnels lors de la Semaine Italienne en mai 2022.

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) a fait ressortir un sentiment d'isolement, de solitude et d'ennui chez les personnes âgées (1ère source de difficulté cité par les répondants à l'enquête menée auprès de la population). Ce constat était partagé par différents acteurs du territoire dont le centre social et le CLIC de Maurienne (Centre Local d'Information et de Coordination) du Département de la Savoie. Une réflexion partenarial, portée par le CLIC /Département de la Savoie et le CIAS a été lancée en 2022 avec une enquête pour évaluer plus précisément les besoins et la pertinence de la **mise en place de visites de courtoisie de bénévoles à domicile** (également pour les locataires de la résidence). Le CLIC et le CIAS travaillent en lien avec les associations locales pour construire et lancer les premières visites courant 2023 qui seraient réalisées par des bénévoles des associations locales mobilisées.

CHIFFRES CLÉS

56% des séniors intérrogés dans l'ABS sont intéressés par des visites à domicile pour leur tenir compagnie

44 locataires pour une capacité d'accueil de **64**

86 ans : âge moyen à la résidence

74% : taux d'occupation moyen en 2022

« Au sein du Conseil de la Vie Sociale, les résidents s'expriment librement pour exposer leurs souhaits, leurs critiques et satisfactions. Concernant le bâtiment, un diagnostic complet est en cours afin d'identifier les travaux indispensables de mise à niveau de la résidence. Rendez-vous cette année pour fêter les 50 ans de la Résidence Pré Soleil. »

Jean-Marc Buttard, VP Action sociale

CUISINE CENTRALE

Située à la Résidence Pré Soleil, l'équipe de la cuisine centrale confectionne chaque jour les repas des locataires. Elle assure également la fourniture de repas pour les cantines scolaires de HMV (hors Aussois & Fourneaux), les multi-accueils de Modane, Aussois, Lanslebourg et Bonneval, l'accueil de jour Alzheimer de Fourneaux, et le portage de repas à domicile des séniors de Bramans à Bonneval.

FAITS MARQUANTS 2022

- Hausse du nombre de repas fournis à l'extérieur, notamment des cantines périscolaires
- Intervention d'une diététicienne
- Réorganisation des équipes et de la production
- Engagement des réflexions sur des travaux et équipements complémentaires

PERSPECTIVES 2023

- Finalisation de l'installation et exploitation du logiciel de gestion Cuisine mis en place en septembre 2022
- Confortement de la gestion administrative du service et de l'organisation de la production
- Poursuite des réflexions sur des travaux et engagement des procédures administratives en lien

INTERVENTION D'UNE DIÉTÉTICIENNE

Depuis début 2022, une diététicienne prend part à l'élaboration des plannings de repas avec l'économe *(personnel chargé de l'approvisionnement des stocks et de la gestion des flux)*. Ce travail permet au service de **faciliter et garantir la conception de menus équilibrés en fonction des différents publics cibles**, répondant notamment aux **recommandations nationales du GEMRCN** (Groupe d'étude des marchés de restauration collective et nutrition).

RÉORGANISATION DES ÉQUIPES ET DE LA PRODUCTION

Afin de faire face à cette hausse de production dans les meilleurs conditions possibles, suite à un accompagnement apporté par un cabinet extérieur spécialisé, une nouvelle organisation est en place depuis octobre 2022 au sein de l'équipe cuisine. **Réorganisation des postes, des plannings de production permettent de mieux prendre en compte la hausse de production et d'améliorer les conditions de travail** avec notamment des changements sur les effectifs présents sur les week-ends, où la production est moins importante. Une évolution des postes administratifs est également en cours pour sécuriser la gestion du service, mieux en analyser les coûts et suivre son fonctionnement et faire le lien avec les bénéficiaires.

CHIFFRES CLÉS

58 314 repas produits dont **44 986** livrés (en liaison chaude ou froide)

Répartition de la production selon le public :

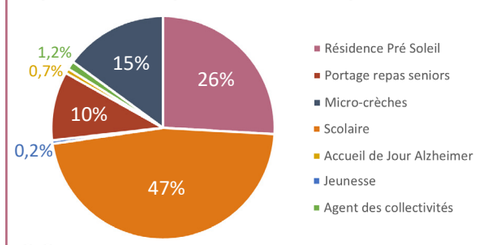

36 bénéficiaires du portage à domicile (24 en 2021), soit une augmentation de **50%**

27 502 repas pour les scolaires (contre 11 782 en 2021), soit une augmentation de **133%** *(NB la cuisine fournit toutes les cantines depuis juillet 2021. Avant, seule Modane était livrée par la cuisine centrale)*

En moyenne, **290** repas ont été produits chaque jour en 2022

« Depuis octobre 2022, une nouvelle organisation est opérationnelle pour répondre à l'augmentation substantielle du nombre de repas fournis aux structures extérieures. Des travaux s'avèrent indispensables pour répondre à cette hausse de production. L'économat et la cuisine valorisent autant que possible les produits locaux en intégrant les circuits courts. Et les repas sont unanimement appréciés par tous les publics. »

Jean-Marc Buttard, VP Action sociale

RÉFLEXIONS SUR DES TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS COMPLÉMENTAIRES

En conséquence de la réorganisation des équipes et l'augmentation de la production, la cuisine centrale a un besoin d'adaptation de ses locaux.
Des rénovations ont été faites en 2019 sur la zone froide et de plonge, des équipements ont été investis en 2021. Aujourd'hui il s'agirait d'**optimiser encore cette zone de plonge, améliorer le système d'entrée et sortie de livraison** (produits finis et marchandises) **et adapter la réserve à cette hausse du nombre de repas fournis**. Les réflexions et proposition de plan ont débuté en 2022 et continueront sur 2023. Une estimation financière sera présentée pour validation par les élus et recherche de financements avant lancement des travaux potentiels à l'horizon 2024.

LOGICIEL DE GESTION CUISINE

Jusqu'à présent la gestion se faisait via des tableurs Excel et des carnets de commandes. Ce logiciel permettra de **gérer les commandes fournisseurs et clients en lien avec les menus élaborés et de transmettre les fiches de production en cuisine** au niveau de la quantité et du conditionnement. Une interface client permettra à ces derniers de réaliser leurs propres commandes. De plus, il sera possible de **générer directement la facturation**. Cette optimisation de gestion en termes de gain de temps, d'efficacité et de fiabilité était nécessaire au vu **de la production grandissante de la cuisine centrale.**

Vivre à la Résidence Pré Soleil

Située à Modane sur le versant du soleil (Loutraz), Pré Soleil est un lieu de vie pour personnes de plus de 60 ans où il fait bon vivre. Une quarantaine de locataires ont choisi cette résidence gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale Haute Maurienne Vanoise. Pré Soleil fêtera ses 50 ans le 7 octobre prochain. Animations et journée portes ouvertes au programme.

Dans un cadre de vie collectif, la résidence Pré Soleil propose un « chez soi rien que pour soi », un appartement meublé ou non, où vivre sereinement et en toute indépendance. Le plus : des services qui simplifient la vie, une restauration de qualité réalisée sur place, une équipe à l'écoute, de bons moments, des animations et des évènements à partager. Et question budget, on ne fait pas mieux sur le territoire !

« Notre résidence propose aux personnes de plus de 60 ans un logement avec des services associés : restauration, animations, espaces communs, lingerie, coiffure, et de l'accompagnement dans le quotidien si elles le souhaitent, pour leurs démarches administratives et médicales. Nous sommes aussi en lien avec différents partenaires extérieurs qui peuvent intervenir dans la résidence comme, par exemple, le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Chez nous, les résidents conservent leurs soignants habituels, leur aide à domicile. »

Judith Rosaz,
coordinatrice médico-sociale
de la résidence Pré Soleil

L'intérieur d'un T2, décoré par son locataire. Ph A.P.

La salle de restaurant prend les couleurs de la fête !

Echanges intergénérationnels lors de la Semaine Italienne en mai 2022. Ph. Ambre PORTAZ

Situation géographique

Modane est située à 1050 m d'altitude, aux portes du Parc National de la Vanoise. La Résidence se compose de 48 **T1**, 5 **T1 bis** et 4 **T2** sur cinq niveaux **avec ascenseurs**.

Le logement individuel

Studio exposé plein sud avec balcon, équipé de prises TV et téléphone, meublé ou non, comprenant : kitchenette équipée (vaisselle fournie pour les meublés), sdb avec douche adaptée et toilettes.
Le courrier : chaque locataire dispose d'une boîte aux lettres personnelle. Une boîte aux lettres départ est également à disposition.
Wifi : accès gratuit.
Télé-alarme comprise

Tarifs

Ils comprennent la location mensuelle de l'appartement, la fourniture de l'eau, de l'électricité, du chauffage, la télé-alarme, l'entretien des parties communes ainsi qu'une assurance Responsabilité Civile Vie Privée.

Les repas

Une salle de restauration accueille les locataires pour le déjeuner. Les invités y sont les bienvenus. Pour le repas du soir, un potage ou un diner peut être commandé.

Le linge

La literie est fournie et entretenue pour les studios meublés.
Le locataire peut utiliser la laverie située au 5e étage ou solliciter le service lingerie de la résidence.

L'indépendance et la santé préservées

- les résidents gardent le choix de leur médecin traitant, de leur pharmacie et autres auxiliaires médicaux.
- un service d'aide à domicile peut aider à l'entretien des studios individuels et aux diverses tâches quotidiennes (courses, promenades, démarche ...)
- le Service de Soins à Domicile du Centre Hospitalier de Modane intervient au domicile des résidents sur prescription médicale.

Activités et loisirs

Animations l'après-midi assurées par le personnel ou par des intervenants extérieurs, à la salle polyvalente de l'établissement. Des seniors non domiciliés sur la résidence peuvent participer aux animations.
Poste informatique à disposition avec connexion Internet.

Les aides possibles

Sous conditions de ressources, une aide personnalisée au logement (APL) peut être attribuée aux locataires, en déduction du montant de leur loyer. Ils doivent en faire la demande auprès de la CAF. Sous certaines conditions également, l'ADPA (aide départementale prestation autonomie) ou l'Aide Sociale Départementale peut être obtenue.

Une équipe à votre écoute

Résidence Pré-Soleil
335 rue Pré-Soleil
73500 MODANE

Tel : 04 79 56 89 89

accueil.presoleil@cchmv.fr

www.cchautemaurienne.com

ON VOUS FAIT LA CUISINE ?

GOÛTEZ DONC NOS PETITS PLATS À DOMICILE !

Notre **service de portage de repas** est ouvert à toute personne résidant en Haute Maurienne (de Val-Cenis-Bramans à Bonneval-sur-Arc) et remplissant au moins une des conditions suivantes :

- **Être âgé de 65 ans ou plus**
- **Être en convalescence (sur justificatif médical)**
- **Être atteint d'un handicap**

*« Notre Chef **Laurent BRUNO** veille à utiliser un maximum de produits frais et d'origine locale. Nos cuisiniers confectionnent des menus équilibrés en respectant la saisonnalité. »*
Nathalie PIRES, économe

Tarif : 12€ par repas *(midi + soupe pour le soir)*

Des aides peuvent vous être attribuées. Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter :
- Votre mairie (C.C.A.S)
- Le département de la Savoie : CLIC MAURIENNE 04 79 64 45 34

Renseignements et Inscriptions :

Cuisine Centrale Pré Soleil
04 79 56 89 87
portagerepas@cchmv.fr

Sans engagement - Choisissez le nombre de repas que vous voulez !

COMMUNAUTE DE COMMUNES
HAUTE MAURIENNE VANOISE

RETROUVEZ-NOUS !

sur nos réseaux

www.cchautemaurienne.com

dans notre journal

à lire en papier ou version numérique

à la Maison Cantonale

Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise
9, Place Sommeiller
73 500 Modane
Tél. 04 79 05 10 54

info@cchmv.fr